

## **Annexe 10. Observatoire de l'activité touristique – Tignes – été 2018**

G2A, 2018

Cette annexe comprend 20 pages.

A decorative graphic on the left side of the page showing a stylized mountain range in orange and green, with a green house and orange chimneys on the left, and orange beds on the right.

OBSERVATOIRE DE L'ACTIVITE TOURISTIQUE  
TIGNES

ÉTÉ 2018  
RAPPORT FINAL

## SOMMAIRE

<b>ANALYSE COMMENTEE</b>	<b>p1.</b>
LES CHIFFRES CLES - VOLUMETRIE & EVOLUTIONS	p2.
LES CHIFFRES CLES - PERFORMANCES	p3.
<b>FRÉQUENTATION GLOBALE</b>	<b>p4.</b>
<b>LES MARCHES (NATIONALITES) DES LITS PROFESSIONNELS</b>	<b>p5.</b>
<b>ANALYSE A MOYEN TERME</b>	<b>p6.</b>
<b>TAUX D'OCCUPATION PAR TYPE D'HEBERGEMENT</b>	<b>p7.</b>
<b>REPARTITION DU TAUX D'OCCUPATION ENTRE PROPRIETAIRES ET LOCATAIRES</b>	<b>p8.</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>p9.</b>
<b>LITS CHAUDS</b>	<b>p10.</b>
RESIDENCES DE TOURISME	p11.
HÔTELS	p12.
CLUBS, V.VACANCES & CAMPINGS	p13.
AGENCES IMMOBILIERES	p14.
<b>LITS TIEDES (DE PARTICULIER A PARTICULIER)</b>	<b>p15.</b>
<b>METHODOLOGIE</b>	<b>p16.</b>
<b>LISTE DES REpondANTS</b>	<b>p17.</b>

### Ce qu'il faut retenir au global

La station de Tignes a généré **395 300 nuitées** soit **11 000 nuitées de moins** que l'an passé (-2,7%).

La période commerciale de **juin / juillet** connaît une baisse de **fréquentation de 4,4%**, seule la semaine 30 (du 21 au 27 juillet) progresse (+2,6%) avec un total de 44 200 nuitées, meilleure semaine de la période.

La période commerciale de **août** est aussi en retrait, **-1,4%** par rapport à l'été 2017. Le retard accumulé lors des premières semaines n'ayant pu être comblé par les **belles performances des deux dernières semaines** : la semaine 34 (du 18 au 24 août) progressant de 5,2% et la semaine 35 (du 25 au 31 août) en hausse de 7,1%. La meilleure semaine de la période, avec un total de 58 400 nuitées, étant la semaine du 11 au 17 août, en baisse de fréquentation de 3,6%.

### Ce qu'il faut retenir par catégories d'hébergements

L'ensemble des **lits chauds** connaît une **baisse de fréquentation de 3,3%** soit 11 303 nuitées de moins par rapport à l'été dernier. Ce résultat s'explique par une **perte de 349 lits chauds** sur la station (soit 2,6%) mais aussi par un taux de remplissage moyen en léger retrait (36,8% cette année contre 37% en 2017).

Seul le secteur des **villages vacances / campings** est en progression cet été : **+7 834 nuitées soit +23,8%** rapport à l'été dernier. Cette performance est due à un **meilleur taux de remplissage moyen** : ce dernier passant de 34,4% en 2017 à 42,1% cette année soit une hausse de 7,6 pt. De plus le nombre de lits a progressé de 18 lits. Toutefois, ce secteur ne pèse que 10% du nombre total de nuitées.

Le **principal pourvoyeur de nuitées** est le secteur des **résidences de tourisme** : elles représentent **49% du nombre total de nuitées** pour 22% du nombre de lits station. Or les performances de ce secteur sont **en retrait** : -6 959 nuitées pour un total de 193 545 nuitées. Ceci est dû à une baisse du taux de remplissage moyen (-1,5 pt à 43,4%) mais aussi à une perte de 21 lits.

L'**hôtellerie** est le secteur qui connaît la **plus forte baisse** :-4 723 nuitées soit -16,3% par rapport à 2017, pour un total de 26 729 nuitées. Ce secteur accuse une **perte de 228 lits** suite à la fermeture de plusieurs établissements, avec un taux de remplissage moyen en retrait (-0,1 pt à 29,8%).

Les **agences immobilières** ont, elles aussi, connu un été difficile avec une **baisse de fréquentation de 9,7%** (-7 454 nuitées) avec un total de 69 552 nuitées. Ce résultat s'explique par une **perte de 118 lits** (-3%) mais aussi par un taux de remplissage moyen en retrait par rapport à l'été dernier (-1,9 pt à 26%).

Les **nuitées de particuliers à particuliers** regressent : elle totalisent 1 958 nuitées de moins que l'an dernier soit -5%. Leur nombre étant resté stable, ceci s'explique par un taux de remplissage moyen en retrait : -1pt, passant de 19% à 18%.

A contrario, **les lits froids sont en hausse** : ils voient leur nombre de nuitées progresser de 2 261 nuitées soit +8,8%.



### FORCES

- \* La performance des villages vacances, seul secteur des lits chauds en progression.
- \* Une clientèle internationale.

### FAIBLESSES

- \* Le poids des lits froids.
- \* La perte importante de lits sur les lits chauds (hôtels et agences immobilières).

### OPPORTUNITÉS

- \* La renommée internationale de la station.
- \* Des activités variées.

### MENACES

- \* Les travaux qui dénaturent le paysage.
- \* Le réchauffement climatique entraînant une moindre ouverture du glacier.

## PRECONISATIONS

Au regard de cette saison estivale, les préconisations suivantes peuvent être émises pour optimiser la fréquentation des hébergements :

- Utiliser l'image sportive de la station pour attirer une population de jeunes urbains en quête d'expériences accessibles dans un environnement naturel de qualité.
- Poursuivre les offres packagées l'été.

**TIGNES**
**LES CHIFFRES CLES - VOLUMETRIE & EVOLUTIONS**
**LE STOCK**

## NOMBRE DE LITS

**LES PERFORMANCES**

## TAUX DE REMPLISSAGE

**LES RÉSULTATS**

## NOMBRE DE NUITÉES

**PART D'ÉTRANGERS**

	2017		2018		2017		2018		2017		2018		2017		2018	
	EN N	EN N-1	EN N	EN N-1	EN N	EN N-1	EN N	EN N-1	EN N	EN N-1	EN N	EN N-1	EN N	EN N-1	EN N	EN N-1
	(en nb lits)	(en %)	(en nb lits)	(en %)	(en pts)	(en %)	(en nb de nuitées)	(en %)	(en nb de nuitées)	(en %)	(en pts)	(en %)	(en pts)	(en %)	(en pts)	(en %)
<b>LITS CHAUDS</b>	6 387	6 366	-21	-0,3%	44,8%	43,4%	-1,4	-3,2%	200 505	193 545	-6 959	-3,5%	12,9%	11,8%	-1,1	
RESIDENCES DE TOURISME*																
HÔTELS	1 511	1 283	-228	-15,1%	29,7%	29,8%	0,0	0,1%	31 452	26 729	-4 723	-15,0%	23,1%	21,8%	-1,2	
VACANCES CAMPINGS	1 364	1 382	18	1,3%	34,4%	42,1%	7,6	22,2%	32 872	40 705	7 834	23,8%	11,1%	9,6%	-1,5	
AGENCES*	3 933	3 815	-118	-3,0%	28,0%	26,0%	-1,9	-6,9%	77 006	69 552	-7 454	-9,7%	9,7%	13,8%	4,1	
<b>LITS CHAUDS</b>	13 195	12 846	-349	-2,6%	37,0%	36,8%	-0,3	-0,7%	341 835	330 532	-11 303	-3,3%	13,4%	12,7%	-0,6	
<b>LITS TIÈDES</b>	2 927	2 928	1	0,0%	19,0%	18,0%	-1,0	-5,1%	38 832	36 874	-1 958	-5,0%				
<b>LITS FROIDS</b>	13 588	13 729	141	1,0%	2,7%	2,9%	0,2	7,7%	25 633	27 894	2 261	8,8%				
<b>LITS ENQUÊTÉS</b>	32 109	32 130	21	0,1%	18,1%	17,6%	-0,5	-2,8%	406 300	395 300	-11 000	-2,7%				
LITS STATION																
DT LITS FERMÉS	2 399	2 627	228													

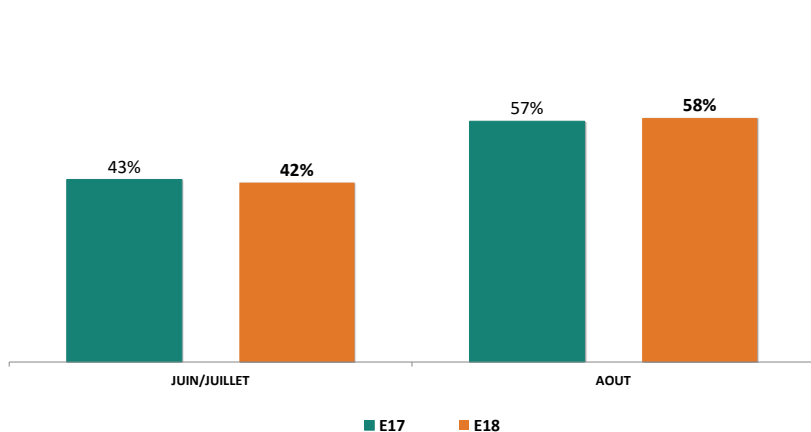
**RAPPEL NUITÉES HIVER 2 245 600**  
**TOTAL HIVER + ÉTÉ 2 640 900**  
**POIDS DE L'ÉTÉ 15,0%**

**TAUX DE REPONSE DES ÉTABLISSEMENTS ENQUÊTÉS**  
**2017 91%**    **2018 92%**

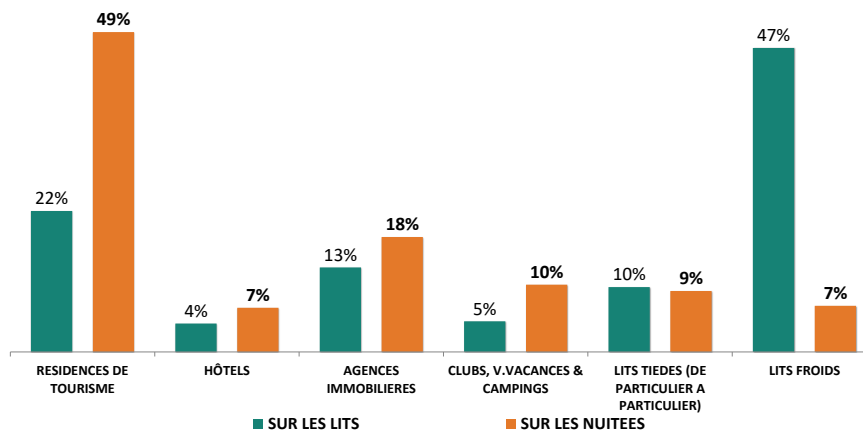
\* OCCUPATIONS PROPRIÉTAIRES INCLUSES

**TIGNES**  
**LES CHIFFRES CLES - PERFORMANCES**

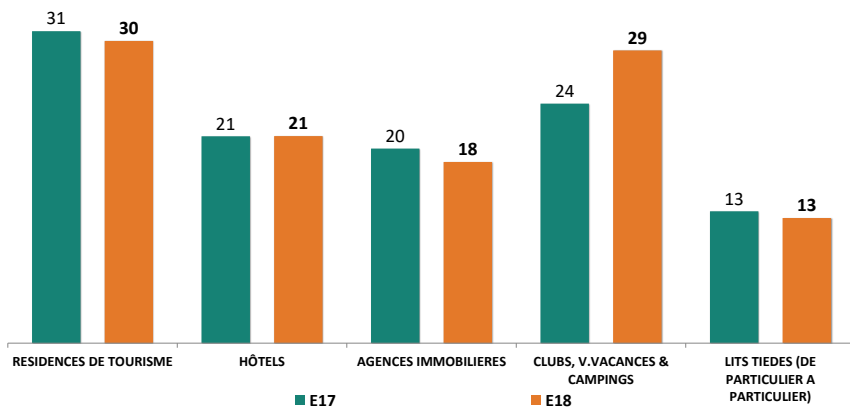
POIDS DES PERIODES COMMERCIALES



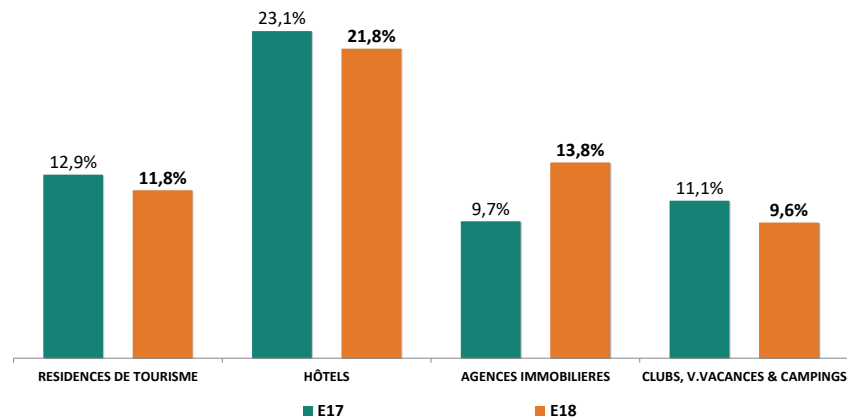
PART DE MARCHÉ - ETE 2018



NUITÉES PAR LITS - ETE 2018



POIDS DE LA CLIENTELE ETRANGERE - ETE 2018



## FRÉQUENTATION GLOBALE = CHAUDS + TIEDES + FROIDS

	☀️ 2017	☀️ 2018	
NOMBRE DE LITS	32 109	32 130	0,1%
NUITEES AU LIT	13	12	-2,8%
TAUX DE REMPLISSAGE	18,1%	17,6%	-0,5 pt(s)



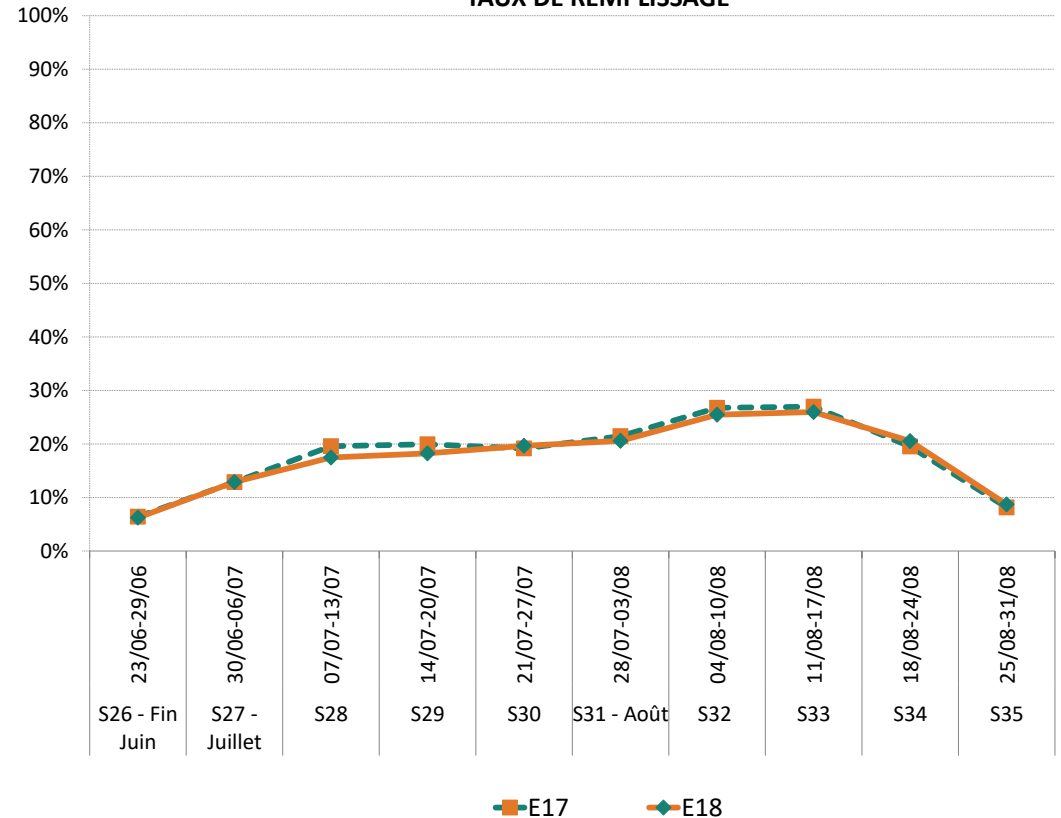
### TAUX DE REMPLISSAGE

### NUITEES

N° sem.	date	E17	E18	E17	E18	Evo en %	EVO PERIODES COMMERCIALES (en %)
S26 - Fin Juin	23/06-29/06	6%	6%	14 400	14 000	-2,8%	<p>JUIN / JUILLET</p> <p><b>-4,4%</b></p>
<b>S27 - Juillet</b>	30/06-06/07	13%	13%	28 900	29 000	0,3%	
S28	07/07-13/07	20%	17%	44 000	39 300	-10,7%	
S29	14/07-20/07	20%	18%	44 800	41 000	-8,5%	
S30	21/07-27/07	19%	20%	43 100	44 200	2,6%	
<b>S31 - Août</b>	28/07-03/08	21%	21%	48 200	46 300	-3,9%	<p>AOÛT</p> <p><b>-1,4%</b></p>
S32	04/08-10/08	27%	25%	60 100	57 300	-4,7%	
S33	11/08-17/08	27%	26%	60 600	58 400	-3,6%	
S34	18/08-24/08	20%	21%	43 900	46 200	5,2%	
S35	25/08-31/08	8%	9%	18 300	19 600	7,1%	

<b>TOTAL</b>	18,1%	17,6%	406 300	395 300	<b>-2,7%</b>	<b>EVOLUTION</b>
--------------	-------	-------	---------	---------	--------------	------------------

### TAUX DE REMPLISSAGE



#### Aide à la lecture

Pour cet été 2018, la station de TIGNES enregistre 395 300 nuitées chaudes + tièdes + froides sur l'ensemble de la saison estivale.

La semaine 33 est le pic de la saison avec un volume de 58 400 nuitées.

A date, la station de TIGNES enregistre une baisse de fréquentation de -2,7% (soit -11 000 nuitées) par rapport à l'année dernière.



**NOMBRE DE NUITÉES PAR NATIONALITÉ DES LITS PROFESSIONNELS - ÉTÉ 2018**

N° sem.	Date	FR	DE	UK	IRL	NL	BE	LU	CH	IT	ES	PORT	DK	FIN.	SW. / NOR.	HU	CZ	PL	RU	Autre PECO	USA	CAN	AUTRES	Part FR	Part étrangers
S26 - Fin Juin	23/06-29/06	4 441	121	140		28	179	0	117	134	52	0	9		60		2	254	1	18	2	65	107	<b>77,5%</b>	<b>22,5%</b>
<b>S27 - Juillet</b>	<b>30/06-06/07</b>	<b>11 876</b>	<b>229</b>	<b>497</b>		<b>52</b>	<b>837</b>	<b>26</b>	<b>243</b>	<b>203</b>	<b>184</b>	<b>0</b>	<b>20</b>		<b>178</b>		<b>62</b>	<b>1 163</b>	<b>3</b>	<b>17</b>	<b>41</b>	<b>362</b>	<b>37</b>	<b>74,1%</b>	<b>25,9%</b>
S28	07/07-13/07	24 866	102	1 188	18	78	1 211	16	376	200	187	1	203		217		7	23	34	23	95	369	262	<b>84,4%</b>	<b>15,6%</b>
S29	14/07-20/07	27 995	87	954	25	162	936	85	117	177	205	1	179		153	4	30	21	61	35	70	240	267	<b>88,0%</b>	<b>12,0%</b>
S30	21/07-27/07	27 748	67	1 348	24	314	1 308	101	154	222	151	17	187		75		7	17	16	94	69	399	221	<b>85,3%</b>	<b>14,7%</b>
<b>S31 - Août</b>	<b>28/07-03/08</b>	<b>30 894</b>	<b>63</b>	<b>1 302</b>	<b>19</b>	<b>248</b>	<b>848</b>	<b>21</b>	<b>200</b>	<b>443</b>	<b>243</b>	<b>4</b>	<b>23</b>		<b>65</b>		<b>7</b>	<b>19</b>	<b>18</b>	<b>47</b>	<b>24</b>	<b>25</b>	<b>431</b>	<b>88,4%</b>	<b>11,6%</b>
S32	04/08-10/08	36 864	108	1 639		139	628	55	125	433	249	3	7				0	4		11	18	22	329	<b>90,7%</b>	<b>9,3%</b>
S33	11/08-17/08	37 580	199	1 219		47	663	60	275	762	308	4	8		20		22	17	25	13	22	28	370	<b>90,3%</b>	<b>9,7%</b>
S34	18/08-24/08	31 143	90	1 265		27	723	57	163	612	276	2	6		0			37	26	8	12	21	261	<b>89,7%</b>	<b>10,3%</b>
S35	25/08-31/08	13 064	10	474		56	760	1	92	100	147	1	28		2			0		5	2	13	78	<b>88,1%</b>	<b>11,9%</b>
<b>Total</b>		<b>246 469</b>	<b>1 076</b>	<b>10 025</b>	<b>86</b>	<b>1 150</b>	<b>8 094</b>	<b>421</b>	<b>1 861</b>	<b>3 287</b>	<b>2 002</b>	<b>33</b>	<b>669</b>		<b>770</b>	<b>4</b>	<b>138</b>	<b>1 556</b>	<b>184</b>	<b>270</b>	<b>356</b>	<b>1 542</b>	<b>2 365</b>	<b>87,3%</b>	<b>12,7%</b>
Evolution nuitées N vs N-1		-2%	-35%	-20%	-33%	0%	-24%	30%	23%	-17%	-31%	39%	-95%	-28%	5%	-7%	275%	-3%				16%			

Part de marché E18	87,3%	0,4%	3,6%	0,03%	0,4%	2,9%	0,1%	0,7%	1,2%	0,7%	0,01%	0,2%		0,3%	0,001%	0,05%	0,6%	0,1%	0,1%	0,1%	0,5%	0,8%		
Part de marché E17	86,6%	0,6%	4,4%		0,6%	2,8%	0,2%	0,5%	0,9%	0,8%		0,3%		0,2%	0,03%	0,1%	0,5%	0,1%	0,02%		0,7%	0,7%		
Evolution de la part de marché E18 vs E17 (en pts)	0,6 pt(s)	-0,2 pt(s)	-0,8 pt(s)		-0,2 pt(s)	0,09 pt(s)	-0,04 pt(s)	0,2 pt(s)	0,2 pt(s)	-0,1 pt(s)	-0,1 pt(s)	0,1 pt(s)		-0,03 pt(s)	-0,02 pt(s)	0,0 pt(s)	-0,00 pt(s)	0,1 pt(s)		-0,0 pt(s)		0,1 pt(s)		

**100,0%**  
**100,0%**

Au terme de la saison estivale, la part de la clientèle étrangère pour la station de Tignes est en baisse, passant de 13,6% en 2017 à 12,7% cette année soit -2 817 nuitées de moins pour un total de 35 889 nuitées. Le poids de la clientèle étrangère est moindre pour Tignes que pour ses voisins : cette part atteint 18,6% à Val d'Isère et 17,2% à La Rosière.

Les Britanniques représentent la principale clientèle étrangère avec 10 025 nuitées cet été (soit une part de marché de 3,6% du nombre total de nuitées), en retrait de 20% par rapport à l'an dernier. Les Belges ont, quant à eux, généré 8 094 nuitées, enfin les Italiens complètent le podium avec 3 287 nuitées, en forte progression par rapport à l'été passé (+23%).

Ce sont les hôtels qui attirent le plus les étrangers puisque 20,2% de leur clientèle n'est pas originaire de France.



ANALYSE SUR LES LITS STATION									
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Nb lits</b>	<b>32 093</b>	<b>31 633</b>	<b>31 361</b>	<b>31 532</b>	<b>32 141</b>	<b>31 368</b>	<b>31 893</b>	<b>32 109</b>	<b>32 130</b>
Evo en lits		-460	-272	171	609	-773	525	216	21
Evo en %		-1,4%	-0,9%	0,5%	1,9%	-2,4%	1,7%	0,7%	0,1%
En indice	100,0	98,6	97,7	98,3	100,1	97,7	99,4	100,0	100,1

ANALYSE SUR LES LITS CHAUDS									
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Nb lits</b>	<b>12 697</b>	<b>11 929</b>	<b>11 596</b>	<b>11 889</b>	<b>12 530</b>	<b>11 959</b>	<b>11 859</b>	<b>13 195</b>	<b>12 846</b>
Evo en lits		-769	-333	294	640	-571	-100	1 336	-349
Evo en %		-6,1%	-2,8%	2,5%	5,4%	-4,6%	-0,8%	11,3%	-2,6%
En indice	100,0	93,9	91,3	93,6	98,7	94,2	93,4	103,9	101,2

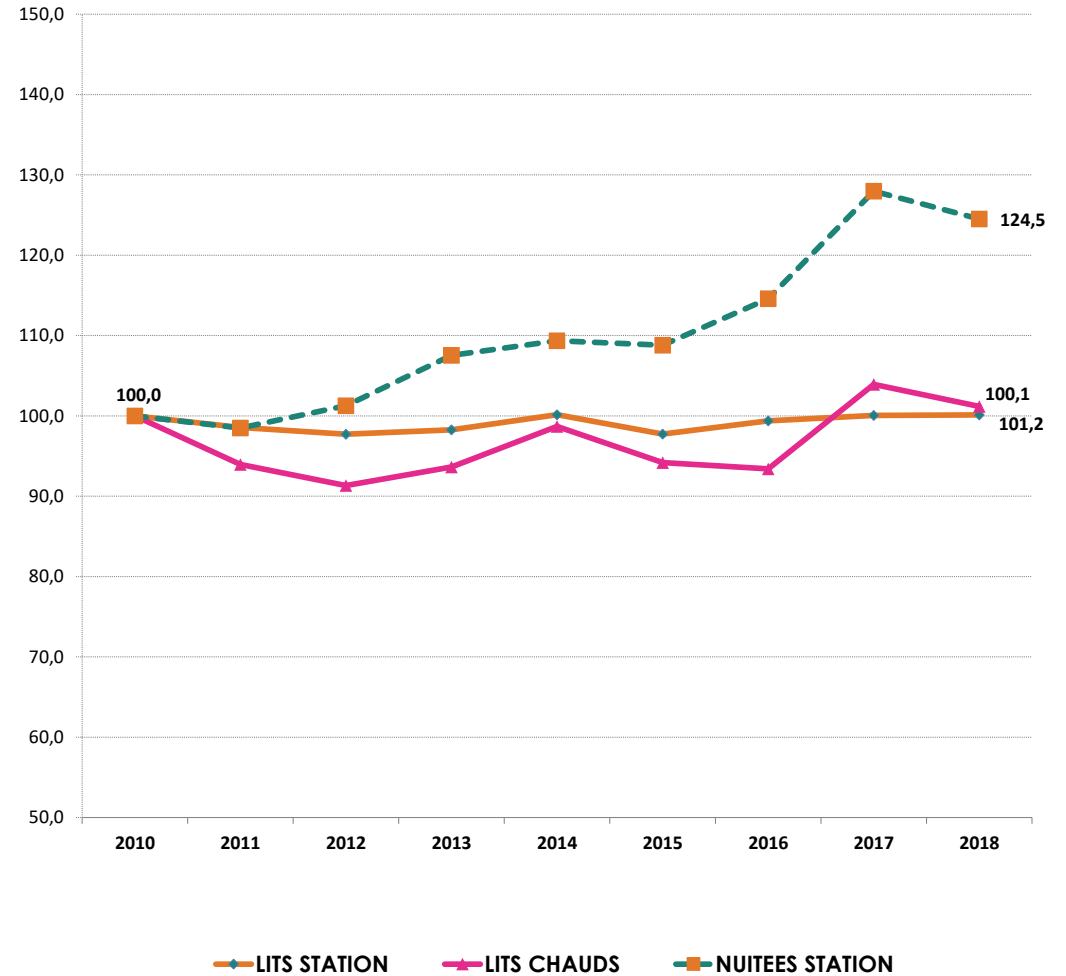
ANALYSE SUR LE NOMBRE DE NUITEES STATION									
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Nb nuitées</b>	<b>317 500</b>	<b>312 700</b>	<b>321 500</b>	<b>341 400</b>	<b>347 200</b>	<b>345 450</b>	<b>363 800</b>	<b>406 300</b>	<b>395 300</b>
Evo en nuitées		-4 800	8 800	19 900	5 800	-1 750	18 350	42 500	-11 000
Evo en %		-1,5%	2,8%	6,2%	1,7%	-0,5%	5,3%	11,7%	-2,7%
En indice	100,0	98,5	101,3	107,5	109,4	108,8	114,6	128,0	124,5

La capacité de Tignes s'élève à 32 130 lits, cette capacité étant relativement stable depuis plusieurs années.

Les lits chauds connaissent, quant à eux, une évolution plus irrégulière : ils repartent à la baisse après une forte hausse l'an dernier (+11,3%) qui avait suivi 2 années de baisse (-0,8% en 2016 et -4,6% en 2015). Il conviendra de rester vigilant sur cette baisse de lits chauds notamment lors des renouvellements des baux des résidences de tourisme (pour rappel, elles pèsent 21% des lits station).

Après une hausse continue du nombre de nuitées station depuis 2011, cet été la station a vu sa fréquentation diminuer : -2,7% alors que les 2 années précédentes s'étaient terminées sur de fortes progressions (respectivement +11,7% et +5,3%).

### EVOLUTIONS EN INDICE



	E17	E18		E17	E18		E17	E18		E17	E18				
NB LOTS	1 296	1 293		524	455		390	395		809	789		3 019	<b>2 932</b>	
NB LITS	6 387	6 366		1 511	1 283		1 364	1 382		3 933	3 815		13 195	<b>12 846</b>	



		RESIDENCES DE TOURISME			HÔTELS			V. VACANCES & CAMPINGS			AGENCES IMMOBILIERES			GLOBAL - LITS CHAUDS		
N° sem.	date	E17	E18	ECART EN PTS	E17	E18	ECART EN PTS	E17	E18	ECART EN PTS	E17	E18	ECART EN PTS	E17	E18	ECART EN PTS
S26 - Fin Juin	23/06-29/06	10%	<b>9%</b>	<b>-1,4</b>	16%	<b>19%</b>	<b>3,1</b>	7%	<b>16%</b>	<b>8,3</b>	11%	<b>10%</b>	<b>-0,9</b>	11%	<b>11%</b>	<b>0,3</b>
<b>S27 - Juillet</b>	30/06-06/07	35%	<b>37%</b>	<b>2,0</b>	49%	<b>36%</b>	<b>-13,3</b>	25%	<b>23%</b>	<b>-1,5</b>	17%	<b>18%</b>	<b>1,1</b>	32%	<b>30%</b>	<b>-1,7</b>
S28	07/07-13/07	71%	<b>67%</b>	<b>-4,1</b>	64%	<b>46%</b>	<b>-17,9</b>	53%	<b>47%</b>	<b>-5,5</b>	44%	<b>40%</b>	<b>-4,1</b>	61%	<b>54%</b>	<b>-6,9</b>
S29	14/07-20/07	81%	<b>78%</b>	<b>-3,0</b>	55%	<b>49%</b>	<b>-6,2</b>	52%	<b>52%</b>	<b>0,5</b>	41%	<b>34%</b>	<b>-7,6</b>	62%	<b>58%</b>	<b>-4,1</b>
S30	21/07-27/07	82%	<b>79%</b>	<b>-3,5</b>	44%	<b>50%</b>	<b>6,3</b>	43%	<b>51%</b>	<b>8,1</b>	40%	<b>39%</b>	<b>-0,3</b>	59%	<b>60%</b>	<b>0,8</b>
<b>S31 - Août</b>	28/07-03/08	85%	<b>78%</b>	<b>-6,8</b>	52%	<b>59%</b>	<b>7,2</b>	44%	<b>46%</b>	<b>2,3</b>	51%	<b>51%</b>	<b>-0,5</b>	65%	<b>64%</b>	<b>-1,4</b>
S32	04/08-10/08	95%	<b>90%</b>	<b>-5,0</b>	51%	<b>65%</b>	<b>14,4</b>	51%	<b>52%</b>	<b>0,9</b>	66%	<b>60%</b>	<b>-5,7</b>	74%	<b>73%</b>	<b>-0,9</b>
S33	11/08-17/08	95%	<b>94%</b>	<b>-0,5</b>	59%	<b>68%</b>	<b>8,4</b>	46%	<b>52%</b>	<b>6,1</b>	69%	<b>63%</b>	<b>-6,2</b>	75%	<b>76%</b>	<b>0,5</b>
S34	18/08-24/08	85%	<b>87%</b>	<b>2,3</b>	43%	<b>43%</b>	<b>-0,1</b>	36%	<b>53%</b>	<b>16,5</b>	43%	<b>40%</b>	<b>-2,7</b>	60%	<b>63%</b>	<b>2,7</b>
S35	25/08-31/08	30%	<b>29%</b>	<b>-1,0</b>	16%	<b>20%</b>	<b>4,3</b>	19%	<b>47%</b>	<b>28,2</b>	23%	<b>22%</b>	<b>-1,0</b>	24%	<b>28%</b>	<b>3,6</b>
<b>TOTAL</b>		66,9%	<b>64,8%</b>	<b>-2,1</b>	44,8%	<b>45,5%</b>	<b>0,6</b>	37,5%	<b>43,9%</b>	<b>6,4</b>	40,5%	<b>37,7%</b>	<b>-2,8</b>	52,4%	<b>51,7%</b>	<b>-0,7</b>

## RESIDENCES DE TOURISME



☀️ 2017 ☀️ 2018

**NOMBRE DE LOTS**  
**NOMBRE DE LITS**

1 296	1 293
6 387	6 366



LOCATION

PROPRIETAIRE

GLOBAL

N° sem.	date
S26 - Fin Juin	23/06-29/06
<b>S27 - Juillet</b>	30/06-06/07
S28	07/07-13/07
S29	14/07-20/07
S30	21/07-27/07
<b>S31 - Août</b>	28/07-03/08
S32	04/08-10/08
S33	11/08-17/08
S34	18/08-24/08
S35	25/08-31/08
<b>TOTAL</b>	

E17	E18	ECART EN PTS
9%	8%	<b>-1,5</b>
33%	34%	<b>1,7</b>
64%	60%	<b>-3,8</b>
74%	70%	<b>-3,3</b>
73%	71%	<b>-2,6</b>
79%	74%	<b>-4,6</b>
92%	86%	<b>-6,2</b>
89%	87%	<b>-1,6</b>
76%	79%	<b>3,6</b>
26%	25%	<b>-0,3</b>
61,3%	59,5%	<b>-1,9</b>

E17	E18	ECART EN PTS
1%	1%	<b>0,1</b>
2%	2%	<b>0,3</b>
7%	6%	<b>-0,3</b>
8%	8%	<b>0,3</b>
9%	8%	<b>-0,9</b>
6%	4%	<b>-2,2</b>
4%	5%	<b>1,1</b>
6%	7%	<b>1,0</b>
10%	8%	<b>-1,3</b>
4%	4%	<b>-0,6</b>
5,6%	5,3%	<b>-0,2</b>

E17	E18	ECART EN PTS
10%	9%	<b>-1,4</b>
35%	37%	<b>2,0</b>
71%	67%	<b>-4,1</b>
81%	78%	<b>-3,0</b>
82%	79%	<b>-3,5</b>
85%	78%	<b>-6,8</b>
95%	90%	<b>-5,0</b>
95%	94%	<b>-0,5</b>
85%	87%	<b>2,3</b>
30%	29%	<b>-1,0</b>
66,9%	64,8%	<b>-2,1</b>

## AGENCES IMMOBILIERES



☀️ 2017 ☀️ 2018

**NOMBRE DE LOTS**  
**NOMBRE DE LITS**

809	789
3 933	3 815

LOCATION

PROPRIETAIRE

GLOBAL

E17	E18	ECART EN PTS
3%	5%	<b>2,6</b>
6%	9%	<b>3,4</b>
26%	25%	<b>-0,3</b>
21%	16%	<b>-4,2</b>
19%	20%	<b>1,1</b>
30%	27%	<b>-3,3</b>
42%	34%	<b>-7,4</b>
43%	36%	<b>-6,9</b>
22%	19%	<b>-2,9</b>
9%	9%	<b>0,8</b>
22,0%	20,3%	<b>-1,7</b>

E17	E18	ECART EN PTS
8%	4%	<b>-3,5</b>
12%	9%	<b>-2,3</b>
19%	15%	<b>-3,8</b>
21%	17%	<b>-3,4</b>
20%	19%	<b>-1,4</b>
21%	24%	<b>2,7</b>
25%	26%	<b>1,7</b>
26%	27%	<b>0,8</b>
21%	21%	<b>0,2</b>
14%	12%	<b>-1,7</b>
18,6%	17,5%	<b>-1,1</b>

E17	E18	ECART EN PTS
11%	10%	<b>-0,9</b>
17%	18%	<b>1,1</b>
44%	40%	<b>-4,1</b>
41%	34%	<b>-7,6</b>
40%	39%	<b>-0,3</b>
51%	51%	<b>-0,5</b>
66%	60%	<b>-5,7</b>
69%	63%	<b>-6,2</b>
43%	40%	<b>-2,7</b>
23%	22%	<b>-1,0</b>
40,5%	37,7%	<b>-2,8</b>

# ANNEXES

EVOLUTION  
LITS CHAUDS

LITS CHAUDS = RESIDENCES DE TOURISME + HÔTELS + CLUBS & V.VACANCES +  
AGENCES IMMOBILIERES + CAMPINGS



TAUX DE REMPLISSAGE

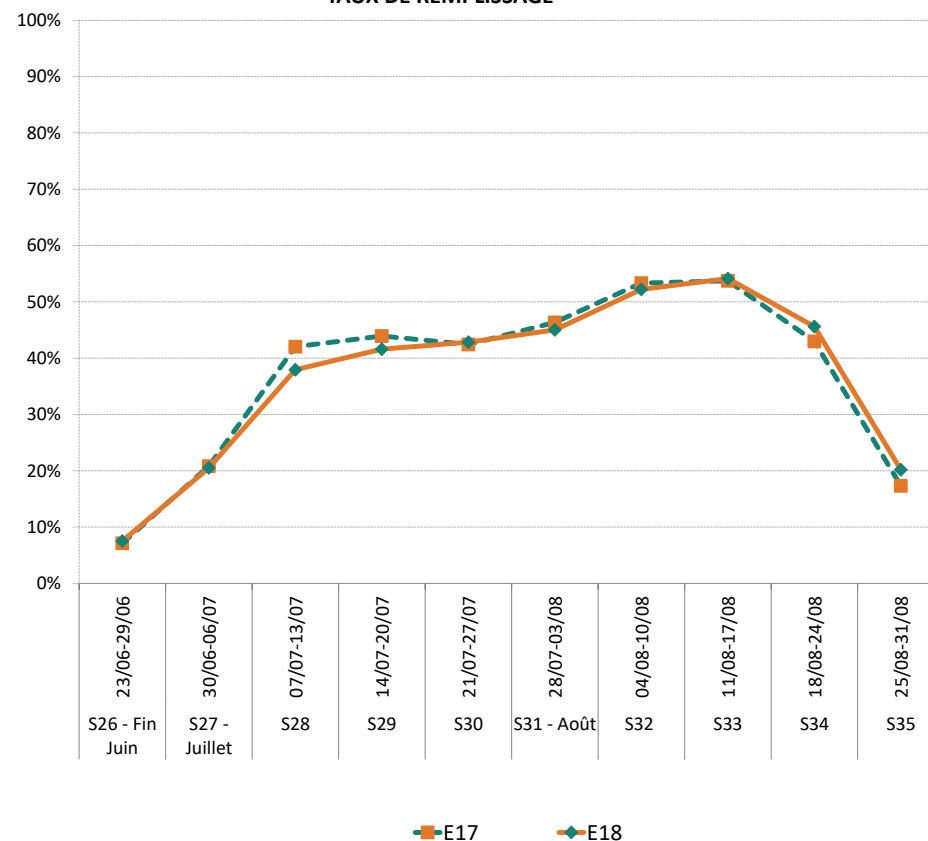


NUITEES

N° sem.	date	E17	E18	E17	E18	Evo en %	EVO PERIODES COMMERCIALES (en %)
S26 - Fin Juin	23/06-29/06	7%	8%	6 584	6 762	2,7%	
<b>S27 - Juillet</b>	30/06-06/07	21%	21%	19 246	18 458	-4,1%	<p>JUIN / JUILLET -6,4%</p>
S28	07/07-13/07	42%	38%	38 829	34 115	-12,1%	
S29	14/07-20/07	44%	42%	40 582	37 392	-7,9%	
S30	21/07-27/07	42%	43%	39 193	38 525	-1,7%	
<b>S31 - Août</b>	28/07-03/08	46%	45%	42 807	40 487	-5,4%	<p>AOÛT -1,1%</p>
S32	04/08-10/08	53%	52%	49 255	46 944	-4,7%	
S33	11/08-17/08	54%	54%	49 628	48 678	-1,9%	
S34	18/08-24/08	43%	46%	39 708	41 017	3,3%	
S35	25/08-31/08	17%	20%	16 003	18 154	13,4%	
<b>TOTAL</b>		37,0%	36,8%	341 835	330 532	-3,3%	<b>EVOLUTION</b>

	☀ 2017	☀ 2018	
NOMBRE DE LITS	13 195	12 846	-2,6%
NUITEES AU LIT	26	26	-0,7%
TAUX DE REMPLISSAGE	37,0%	36,8%	-0,3 pt(s)
PART D'ETRANGERS	13,4%	12,7%	-0,6 pt(s)
TAUX DE REPONSE	89%	91%	

TAUX DE REMPLISSAGE





Taux de remplissage propriétaires compris.



TAUX DE REMPLISSAGE



NUITEES

	2017	2018	
NOMBRE DE LITS	6 387	6 366	-0,3%
NUITEES AU LIT	31	30	-3,2%
TAUX DE REMPLISSAGE	44,8%	43,4%	-1,4 pt(s)
PART D'ETRANGERS	12,9%	11,8%	-1,1 pt(s)
TAUX DE REPONSE	96%	96%	

N° sem.	date	E17	E18	E17	E18	Evo en %
S26 - Fin Juin	23/06-29/06	7%	6%	2 984	2 556	-14,4%
<b>S27 - Juillet</b>	30/06-06/07	23%	25%	10 376	10 946	5,5%
S28	07/07-13/07	47%	45%	21 155	19 857	-6,1%
S29	14/07-20/07	54%	52%	24 336	23 364	-4,0%
S30	21/07-27/07	55%	53%	24 682	23 546	-4,6%
<b>S31 - Août</b>	28/07-03/08	57%	52%	25 464	23 338	-8,3%
S32	04/08-10/08	64%	61%	28 606	27 015	-5,6%
S33	11/08-17/08	63%	63%	28 388	28 141	-0,9%
S34	18/08-24/08	57%	59%	25 508	26 097	2,3%
S35	25/08-31/08	20%	19%	9 007	8 687	-3,6%
<b>TOTAL</b>		44,8%	43,4%	200 505	193 545	-3,5%

EVO PERIODES COMMERCIALES (en %)

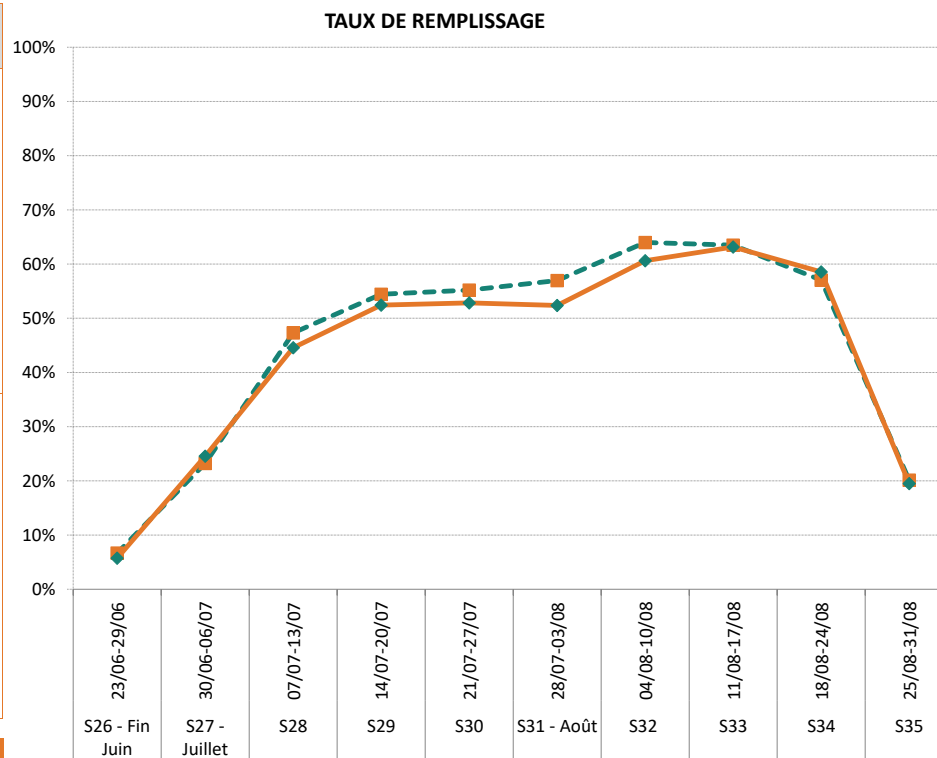
**JAUN / JUILLET**

-3,9%

**AOÛT**

-3,2%

**EVOLUTION**



Nuitées Locatives  
Nuitées Propriétaires

183 752	177 593
16 753	15 952

-3,4%  
-4,8%

Les nuitées locatives représentent 91,8%  
des nuitées totales

■ E17    ◆ E18



TAUX DE REMPLISSAGE

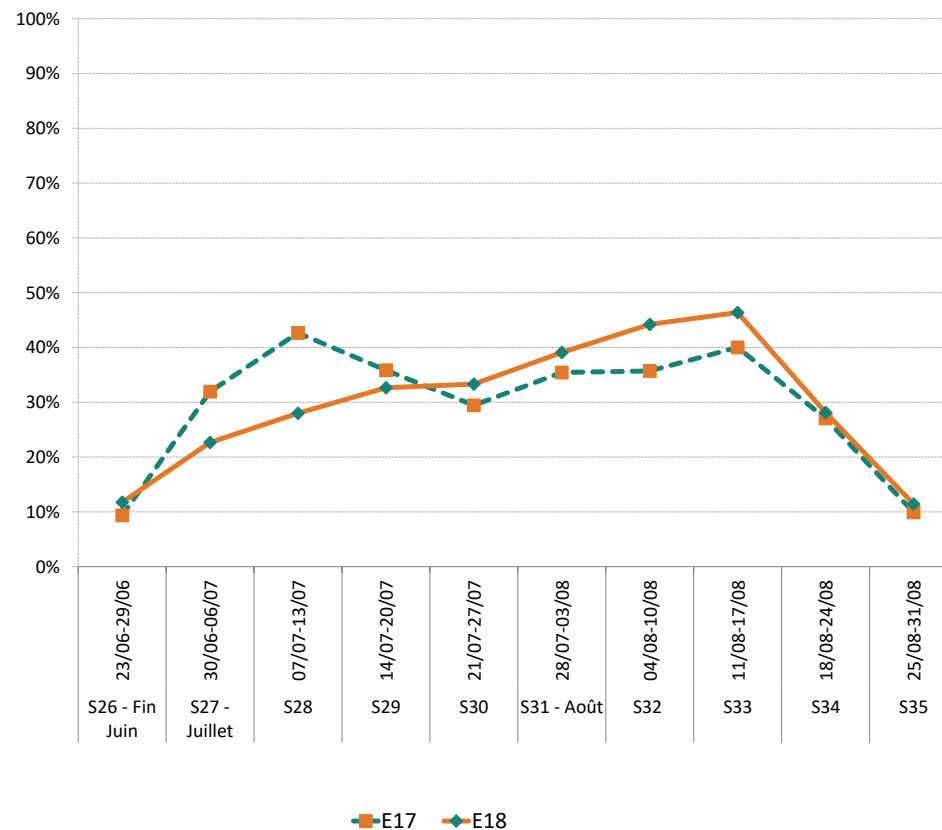


NUITEES

N° sem.	date	E17	E18	E17	E18	Evo en %	EVO PERIODES COMMERCIALES (en %)
S26 - Fin Juin	23/06-29/06	9%	12%	990	1 056	6,6%	
<b>S27 - Juillet</b>	30/06-06/07	32%	23%	3 377	2 035	-39,7%	 JUIN / JUILLET -27,0%
S28	07/07-13/07	43%	28%	4 512	2 514	-44,3%	
S29	14/07-20/07	36%	33%	3 792	2 932	-22,7%	
S30	21/07-27/07	29%	33%	3 115	2 992	-3,9%	
<b>S31 - Août</b>	28/07-03/08	35%	39%	3 747	3 511	-6,3%	 AOÛT -3,0%
S32	04/08-10/08	36%	44%	3 777	3 970	5,1%	
S33	11/08-17/08	40%	46%	4 234	4 165	-1,6%	
S34	18/08-24/08	27%	28%	2 862	2 526	-11,7%	
S35	25/08-31/08	10%	11%	1 047	1 027	-1,9%	
<b>TOTAL</b>		29,7%	29,8%	31 452	26 729	-15,0%	<b>EVOLUTION</b>

	☀ 2017	☀ 2018	
NOMBRE DE LITS	1 511	1 283	-15,1%
NUITEES AU LIT	21	21	0,1%
TAUX DE REMPLISSAGE	29,7%	29,8%	0,0 pt(s)
PART D'ETRANGERS	23,1%	21,8%	-1,2 pt(s)
TAUX DE REPONSE	70%	89%	

TAUX DE REMPLISSAGE





TAUX DE REMPLISSAGE

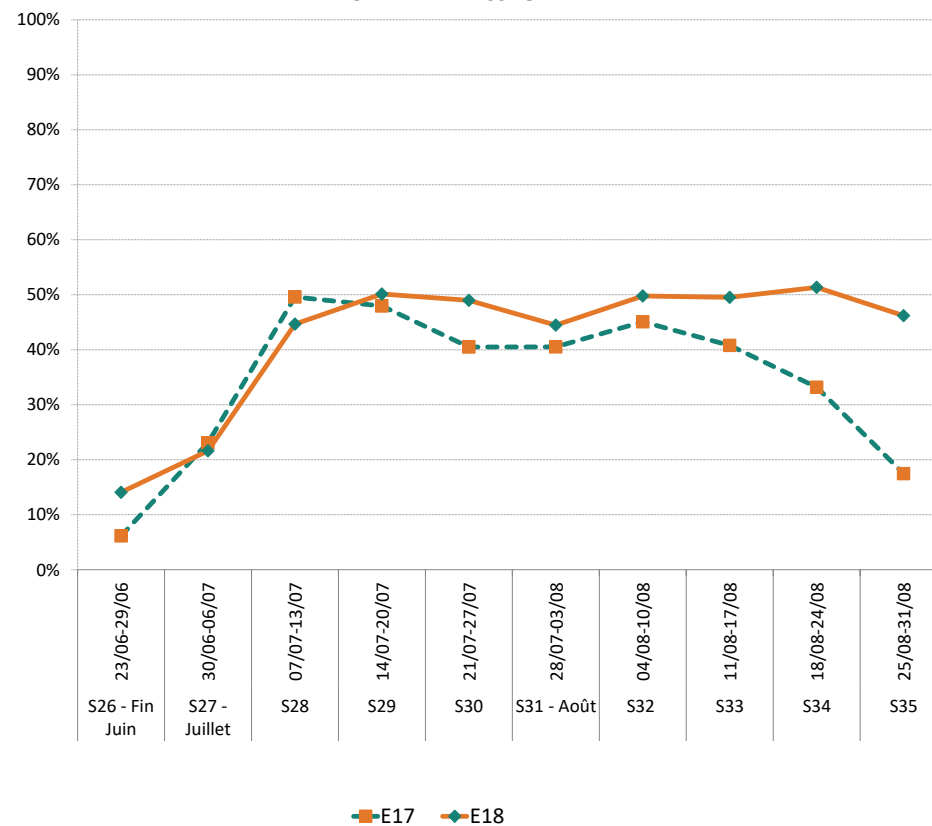


NUITEES

N° sem.	date	E17	E18	E17	E18	Evo en %	EVO PERIODES COMMERCIALES (en %)
S26 - Fin Juin	23/06-29/06	6%	14%	586	1 362	132,2%	
<b>S27 - Juillet</b>	30/06-06/07	23%	22%	2 204	2 091	-5,1%	 <b>8,7%</b>
S28	07/07-13/07	50%	45%	4 734	4 321	-8,7%	
S29	14/07-20/07	48%	50%	4 578	4 849	5,9%	
S30	21/07-27/07	40%	49%	3 867	4 739	22,6%	
<b>S31 - Août</b>	28/07-03/08	41%	44%	3 869	4 302	11,2%	 <b>38,1%</b>
S32	04/08-10/08	45%	50%	4 305	4 815	11,8%	
S33	11/08-17/08	41%	50%	3 894	4 792	23,1%	
S34	18/08-24/08	33%	51%	3 168	4 967	56,8%	
S35	25/08-31/08	17%	46%	1 667	4 468	168,0%	
<b>TOTAL</b>		34,4%	42,1%	32 872	40 705	23,8%	<b>EVOLUTION</b>

	☀ 2017	☀ 2018	
NOMBRE DE LITS	1 364	1 382	1,3%
NUITEES AU LIT	24	29	22,2%
TAUX DE REMPLISSAGE	34,4%	42,1%	7,6 pt(s)
PART D'ETRANGERS	11,1%	9,6%	-1,5 pt(s)
TAUX DE REPONSE	100%	96%	

TAUX DE REMPLISSAGE







Taux de remplissage propriétaires  
compris.



TAUX DE REMPLISSAGE



NUITEES

	☀ 2017	☀ - 2018	
NOMBRE DE LITS	3 933	3 815	-3,0%
NUITEES AU LIT	20	18	-6,9%
TAUX DE REMPLISSAGE	28,0%	26,0%	-1,9 pt(s)
PART D'ETRANGERS	9,7%	13,8%	4,1 pt(s)
TAUX DE REPOSE	80%	80%	

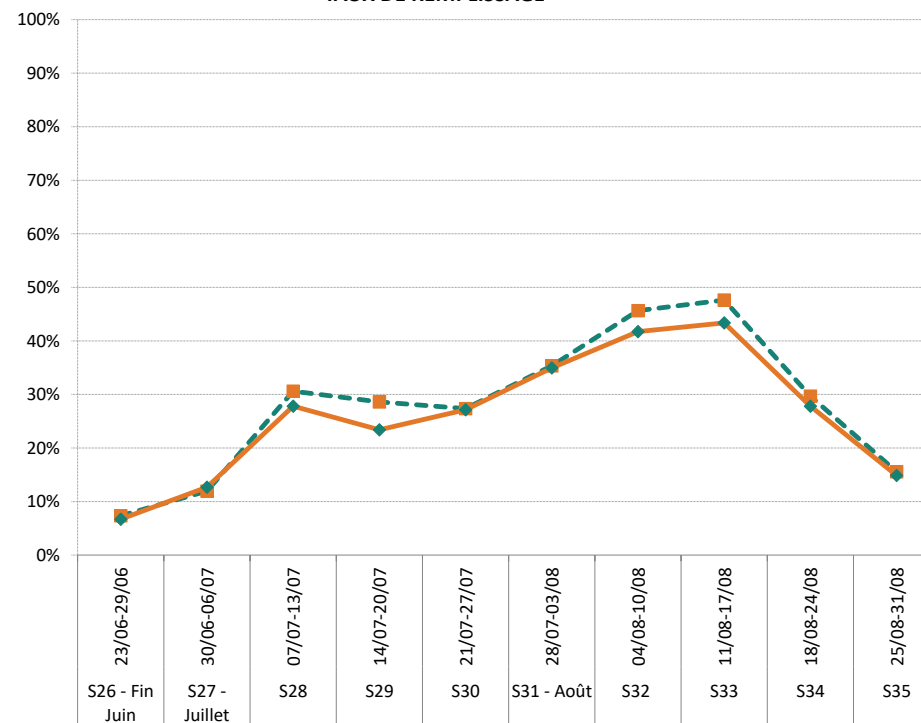
N° sem.	date	E17		E18		Evo en %	EVO PERIODES COMMERCIALES (en %)
		E17	E18	E17	E18		
S26 - Fin Juin	23/06-29/06	7%	7%	2 022	1 789	-11,5%	
<b>S27 - Juillet</b>	30/06-06/07	12%	13%	3 289	3 386	2,9%	 <b>JUIN / JUILLET</b>  <b>-10,5%</b>
S28	07/07-13/07	31%	28%	8 428	7 424	-11,9%	
S29	14/07-20/07	29%	23%	7 877	6 247	-20,7%	
S30	21/07-27/07	27%	27%	7 530	7 248	-3,8%	
<b>S31 - Août</b>	28/07-03/08	35%	35%	9 728	9 335	-4,0%	 <b>AOÛT</b>  <b>-9,2%</b>
S32	04/08-10/08	46%	42%	12 566	11 145	-11,3%	
S33	11/08-17/08	48%	43%	13 112	11 580	-11,7%	
S34	18/08-24/08	30%	28%	8 171	7 426	-9,1%	
S35	25/08-31/08	16%	15%	4 282	3 973	-7,2%	
<b>TOTAL</b>		28,0%	26,0%	77 006	69 552	-9,7%	<b>EVOLUTION</b>

Nuitées Locatives  
Nuitées Propriétaires

41 754	37 331	-10,6%
35 252	32 221	-8,6%

Les nuitées locatives représentent 53,7%  
des nuitées totales

TAUX DE REMPLISSAGE



■ E17

◆ E18

EVOLUTION  
LITS TIÈDES

LITS TIEDES = C2C + LOUEURS PARTICULIERS



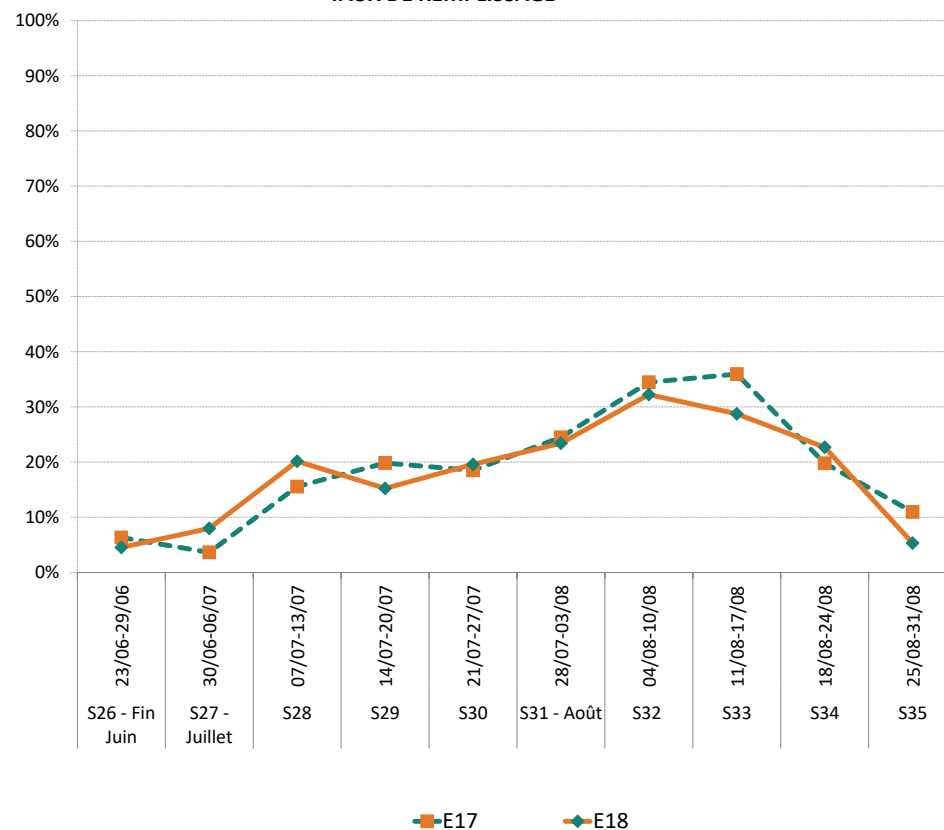
TAUX DE REMPLISSAGE

NUITEES

N° sem.	date	E17	E18	E17	E18	Evo en %	EVO PERIODES COMMERCIALES (en %)
S26 - Fin Juin	23/06-29/06	6%	5%	1 298	930	-28,3%	<p>JUIN / JUILLET</p> <p>5,7%</p>
<b>S27 - Juillet</b>	30/06-06/07	4%	8%	746	1 637	119,5%	
S28	07/07-13/07	16%	20%	3 187	4 130	29,6%	
S29	14/07-20/07	20%	15%	4 064	3 123	-23,1%	
S30	21/07-27/07	19%	20%	3 793	4 016	5,9%	<p>AOÛT</p> <p>-10,5%</p>
<b>S31 - Août</b>	28/07-03/08	24%	23%	5 016	4 800	-4,3%	
S32	04/08-10/08	34%	32%	7 061	6 607	-6,4%	
S33	11/08-17/08	36%	29%	7 364	5 890	-20,0%	
S34	18/08-24/08	20%	23%	4 057	4 648	14,6%	
S35	25/08-31/08	11%	5%	2 248	1 093	-51,4%	
<b>TOTAL</b>		19,0%	<b>18,0%</b>	38 832	<b>36 874</b>	<b>-5,0%</b>	<b>EVOLUTION</b>

	2017	2018	
NOMBRE DE LITS	2 927	2 928	0,0%
NUITEES AU LIT	13	13	-5,1%
TAUX DE REMPLISSAGE	19,0%	18,0%	-1,0 pt(s)
TAUX DE REPONSE	100%	100%	

TAUX DE REMPLISSAGE



G2A CONSULTING certifié iso 20252 conforme aux exigences de la norme

(ISO 20252 : conception, production et commercialisation de solutions pour la mesure des marchés en grande distribution, activité de conseil auprès des directions générales, marketing et commerciales)

L'analyse de la fréquentation touristique des lits de la station se fait de manière exhaustive :

- **Pour les lits marchands** : par une interrogation des opérateurs soit en direct, soit via les opérateurs nationaux, soit via des passerelles automatisées.

- **Pour les lits de location de particuliers à particuliers** : par une collecte automatisée de recherche en ligne.

G2A développe avec des partenaires technologiques des robots analytiques (scroll) qui collectent et traitent de manière hebdomadaire un grand nombre de résultats issus des requêtes destinées à :

- Identifier la programmation de meublés sur les sites de locations de vacances de particulier à particulier,
- Dédoublement des offres des sites de locations de vacances de particuliers à particuliers + collecter l'information sur la volumétrie afférente (nombre de lits),
- Mesurer la performance de ces biens par une analyse des plannings sur les sites internet concernés.

- **Pour les lits froids** : par la récolte d'indicateurs généraux comme la production d'ordures ménagères ou la consommation d'eau.

L'ensemble des collectes de données et des résultats présentés dans ce rapport sont effectués en respectant le principe de confidentialité.

Un hébergeur non répondant lors de l'enquête est estimé par la moyenne de son secteur.

**Le processus de l'enquête :**

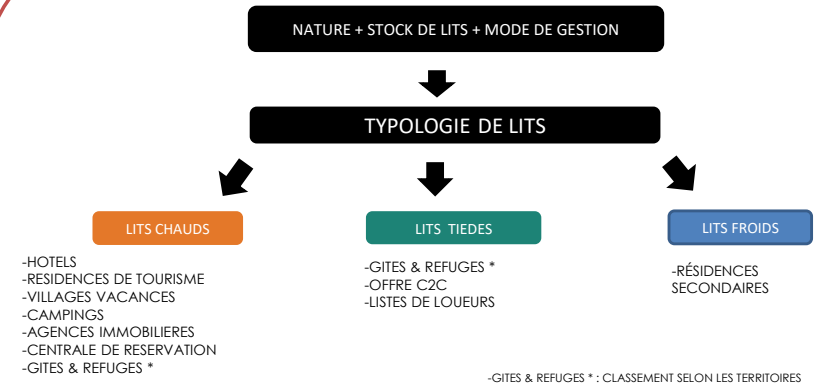
- **Mise à jour des stocks en début de saison** (lits marchands par interrogation des professionnels / lits non marchands par inventaire internet),

- **Enquête exhaustive auprès des professionnels de la station** pour recueillir le remplissage et l'occupation des établissements,

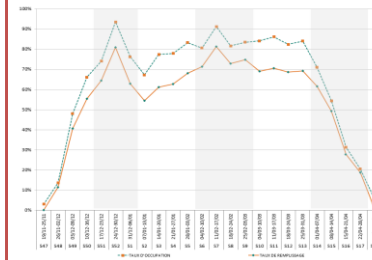
- **Analyse des plannings sur les principaux sites de locations de vacances (C2C)**: Association de loueurs de meublés, groupe HomeAway (Abritel / Homelidays...), Médiavacances, Chalet Montagne... Pour les meublés, le recueil des données est effectué à partir d'une analyse des plannings en ligne,

- **Livrables par niveau d'exposition commerciale** et par catégorie d'hébergement à la fois sur la saison et par période commerciale.

LA CARTOGRAPHIE DES STOCKS DE LITS TOURISTIQUES EN STATION EST IMPACTANTE POUR LE MODELE ECONOMIQUE :



Quelle est la différence entre un taux d'occupation et un taux de remplissage?



- **Le taux d'occupation** indique l'occupation moyenne d'un hébergement (appartement ou chambre) sur une période donnée.

- **Le taux de remplissage** correspond au nombre de personnes séjournant dans ce bien par rapport à la capacité d'accueil totale.

Le taux de remplissage est généralement inférieur au taux d'occupation car un appartement ou une chambre est rarement occupé par le nombre de personnes maximum.

Exemple :

Une chambre de 4 personnes est occupée pendant 1 semaine complète:

➡ Taux d'occupation: 100%.

2 personnes y ont séjourné:

➡ Taux de remplissage: 50%.

**Définitions :**



**Taux d'occupation :** (Nombre de chambres ou appartements ou d'emplacements occupés / Nombre de chambres ou appartements ou emplacements offerts) X 100

**Taux de remplissage :** (Nombre de lits occupés / Nombre de lits offerts ) X 100





## Vos contacts G2A


Alain VITALE  
Co-Gérant

 00 (33) 6 61 32 27 12  
 alain.vitale@g2a-consulting.fr

Emilie MAISONNASSE  
Directrice des études et de la communication

 00 (33) 6 73 33 20 90  
 emilie.maisonasse@g2a-consulting.fr

Gilles REVIAL  
Co-Gérant

 00 (33) 6 80 00 02 40  
 gilles.revial@g2a-consulting.fr

## Votre référent

Jérémy PERRIERE  
Chargé d'études marketing

 00 (33) 6 72 17 08 75  
 jeremy.perriere@g2a-consulting.fr



Parc D'activités Alpespace  
112 voie Albert Einstein 73800  
FRANCIN



[www.g2a-consulting.fr](http://www.g2a-consulting.fr)

## **Annexe 11. Évaluation de l'impact du projet d'aménagement en termes d'émissions GES**

GINGER BURGEAP, 25/09/2023

Cette annexe comprend 16 pages



# TIGNES STATIONNEMENT

Construction du parking "Boucle Est" sur le secteur du Val Claret à Tignes (73)

## Bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre dans le cadre de l'Évaluation Environnementale

Rapport

Réf : CE1600027-1054432

AUME / EDL / DN

28/09/2023




## TIGNES STATIONNEMENT

Construction du parking "Boucle Est" sur le secteur du Val Claret à Tignes (73)

Bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre dans le cadre de l'Évaluation Environnementale

Ce rapport a été rédigé avec la collaboration de :

Objet de l'indice	Date	Indice	Rédaction Nom / signature	Vérification Nom / signature	Validation Nom / signature
Rapport	28/09/2023	01	A. MERCIER 	E. LECOMPTE	D. NEUBAUER

Numéro de contrat / de rapport :	Réf : CE1600027-1054432
Domaine technique :	DR01
Mots clé du thésaurus	Étude d'impact environnementale Aménagement Bilan Carbone

GINGER BURGEAP Agence Centre Est • 19 Rue de la Villette, 69003 Lyon  
Tél. : 04.37.91.20.50 • [burgeap.lyon@groupeginger.com](mailto:burgeap.lyon@groupeginger.com)



## SOMMAIRE

Introduction .....	4
<b>1. Évaluation des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) .....</b>	<b>4</b>
<b>1.1 Aire d'étude.....</b>	<b>4</b>
<b>1.2 État initial de l'environnement .....</b>	<b>5</b>
1.2.1 Climat [Extrait de l'EIE] .....	5
1.2.2 Températures [Extrait de l'EIE] .....	5
1.2.3 Ensoleillement [Extrait de l'EIE] .....	5
<b>1.3 Documents de planification territorial [Extrait de l'EIE].....</b>	<b>6</b>
1.3.1 Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) [Extrait de l'EIE] .....	6
1.3.2 Le Schéma de Cohérence Territoriale Assemblée de Pays Tarentaise Vanoise (SCoT APTV) [Extrait de l'EIE] .....	6
<b>1.4 Description du site en regard des émissions.....</b>	<b>7</b>
<b>1.5 Définition des scénarios avec et sans projet .....</b>	<b>8</b>
1.5.1 Scénario sans projet .....	8
1.5.2 Scénario avec projet .....	8
<b>1.6 Postes significatifs d'émission.....</b>	<b>10</b>
<b>1.7 Quantification des émissions de GES .....</b>	<b>11</b>
1.7.1 Scénario sans projet .....	11
1.7.2 Scénario avec projet .....	12
<b>1.8 Synthèse des émissions et comparaison des scénarios.....</b>	<b>14</b>
<b>2. Définition des mesures ERC et de suivi .....</b>	<b>15</b>
<b>2.1 Construction de l'équipement.....</b>	<b>16</b>
<b>2.2 Mobilité des usagers .....</b>	<b>16</b>

## TABLEAUX

Tableau 1 : Synthèse prise en compte des postes d'émissions .....	10
Tableau 2 : évolution nombre d'IRVE.....	13
Tableau 3 : évolution émissions en T CO <sub>2</sub> e .....	14
Tableau 5 : Synthèse des émissions sur le cycle de vie .....	15

## FIGURES

Figure 1: Températures mensuelles (sur les 30 dernières années).....	5
Figure 2 : ensoleillement.....	6
Figure 3: Situation actuelle du site du projet .....	7
Figure 4 : photo parking actuel .....	7
Figure 5 : Plan masse du projet.....	8
Figure 6 : vue d'artiste 3D du projet .....	9
Figure 10 : Impact global du projet .....	15
Figure 11 : Impact cumulatif du projet .....	15

## Introduction

Dans le cadre d'une demande d'autorisation environnementale, la société TIGNES STATIONNEMENT est amenée à réaliser un bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) constituant l'un des éléments de l'évaluation environnementale de son projet de développer un ouvrage de stationnement ouvert au public de 650 places sur une parcelle d'environ 20 700 m<sup>2</sup> sur la commune de TIGNES (73).

Ce document venant en complément de l'étude d'impact sur l'environnement, les différents chapitres développés par ailleurs dans l'étude d'impact n'ont pas été repris dans le présent document.

**Remarque sur le périmètre** : le bilan des émissions de gaz à effet de serre est au périmètre seul du parking de stationnement « Boucle Est ». La présentation des deux scénarios dans la suite du présent document, avec et sans le projet, n'intègre pas la suppression du parking « Grande Motte ». Les deux scénarios, avec et sans projet, présentent donc une capacité de stationnement différente : 530 places en plus dans le scénario avec projet (650 places avec projet, 90 places sans projet). Cela impacte forcément l'évaluation des GES pour la phase de fonctionnement de l'équipement.

## 1. Évaluation des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)

La présente évaluation des émissions de GES se base sur le Guide Méthodologique « Prise en compte des émissions de gaz à effet de serre dans les études d'impact » édité par le Service de l'économie verte et solidaire du Commissariat Général au Développement Durable, dans sa dernière version (février 2022). Elle en reprend les différentes étapes et approches méthodologies

### 1.1 Aire d'étude.

Les gaz à effet de serre considérés dans la présente évaluation sont les gaz pris en compte dans le protocole de Kyoto (CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub>, N<sub>2</sub>O, HFC et PFC, SF<sub>6</sub>, NF<sub>3</sub>). La prise en compte de GES additionnels à ceux du protocole de Kyoto n'est pas exclue (CFC, HCFC, H<sub>2</sub>O lié à l'aviation, COV et NOx...), et sera mentionnée explicitement le cas échéant. Les Pouvoirs de Réchauffement Globaux (PRG) utilisés sont issus du dernier rapport du GIEC<sup>1</sup> avec une période d'observation du forçage radiatif à 100 ans.

La gestion des puits et sources de carbone, est réalisée de manière explicite :

- Les sources et puits de carbone à moyen et long terme sont comptés positivement et négativement dans le bilan (Exemple : changement de densité carbone des superficies).
- Les éventuelles émissions évitées (par comparatif de scénario) sont mentionnées sans être déduites du bilan des émissions, à l'exception possible du recyclage de matériaux suivant la méthodologie définie dans l'ISO 14069 en alternative à la règle de coupure pour éviter la double comptabilisation d'émissions.

Les différentes phases de vie de l'opération sont prises en compte :

- Phase de construction ;
- Fonctionnement sur une durée indicative de 50 ans ;
- Fin de vie.

Le périmètre considéré se base sur l'ensemble des émissions/séquestrations générées en regard de l'opération, indépendamment de l'entité qui a la maîtrise opérationnelle ou la propriété des ressources générant les émissions/séquestrations. Ainsi, les émissions/séquestrations considérées comprennent les émissions directes, les émissions indirectes liées à l'approvisionnement énergétique et les autres émissions

<sup>1</sup> GIEC = Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. [www.ipcc.ch](http://www.ipcc.ch)

indirectes (dont les émissions amont des combustibles, les fuites et pertes en lignes...) : champ 1, 2 et 3 selon l'ISO 14064.

Par conséquent, une part significative des émissions se produira hors de l'assise du projet et hors des abords immédiats. Les émissions évaluées dans le présent chapitre pourront être différentes des émissions évaluées dans d'autres documents et ayant un cadre plus restreint (étude trafic à proximité...).

## 1.2 État initial de l'environnement

### 1.2.1 Climat [Extrait de l'EIE]

La Haute Tarentaise est caractérisée par un climat montagnard interne froid et plutôt sec.

Le cumul annuel des précipitations est inférieur à 900 mm au Joseray mais de 1 100 mm à Tignes - Brévières. 120 jours de précipitations sont recensés dont 80 sous forme de neige.

Les saisons les plus humides sont l'été (juin 75 mm, août 90 mm) et l'hiver (novembre 80 mm, décembre, janvier, février 75 mm).

### 1.2.2 Températures [Extrait de l'EIE]

La station météorologique installée au Joseray (en fond de vallée à 1 844 m) et le poste de Tignes Les Brévières (1 560 m) affichent une température moyenne annuelle de 1 à 5°C (1,8°C au Joseray). A noter qu'il n'y a pas de mois sans gelées dans le secteur.

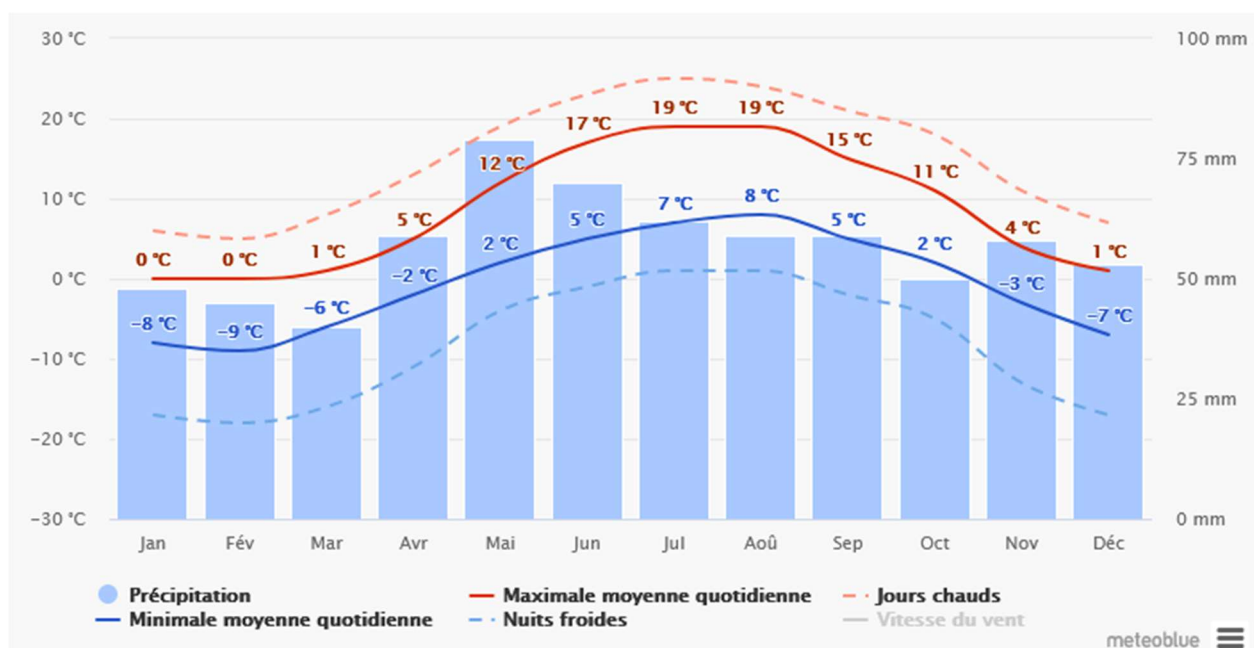


Figure 1: Températures mensuelles (sur les 30 dernières années)

### 1.2.3 Ensoleillement [Extrait de l'EIE]

Le graphique ci-après montre le nombre mensuel de jours ensoleillés, partiellement nuageux, nuageux et de précipitations. Les jours avec moins de 20% de la couverture nuageuse sont considérés comme des jours ensoleillés, avec 20-80% de la couverture nuageuse, comme partiellement ensoleillés et plus de 80% comme Outils de planification territoriale.

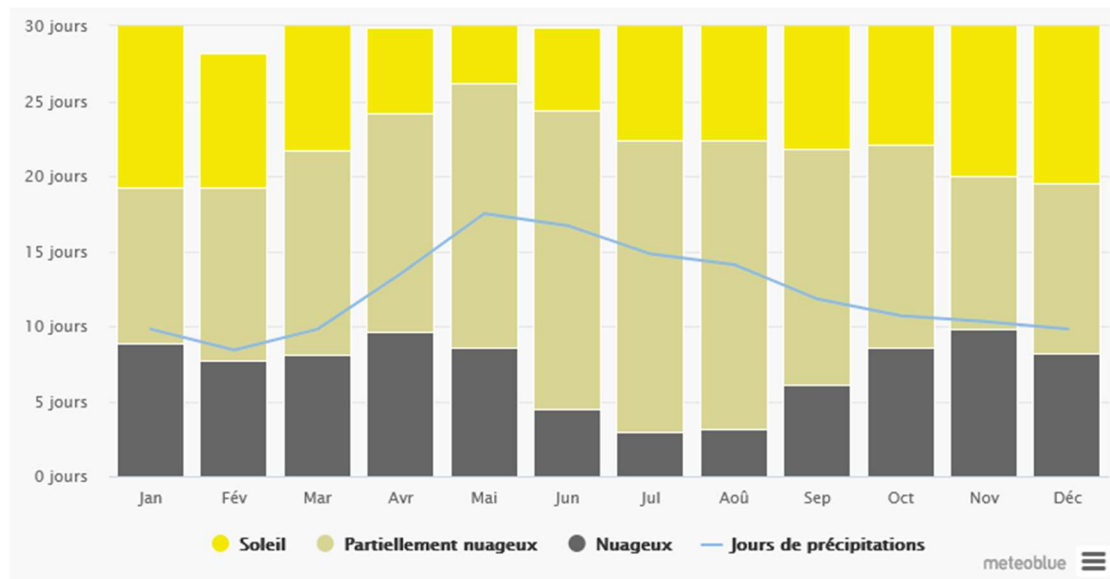


Figure 2 : ensoleillement

### 1.3 Documents de planification territoriale [Extrait de l'EIE]

#### 1.3.1 Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) [Extrait de l'EIE]

Le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) Auvergne-Rhône-Alpes a été adopté par le Conseil régional les 19 et 20 décembre 2019 et a été approuvé par arrêté du préfet de région le 10 avril 2020.

Le SRADDET vient se substituer à compter de son approbation aux schémas préexistants suivants : schéma régional climat air énergie (SRCAE), schéma régional de l'intermodalité, plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD), schéma régional de cohérence écologique (SRCE).

Il dessine un plan d'actions ambitieux pour faire d'Auvergne Rhône-Alpes la première région durable d'Europe à l'horizon 2030. Ce document aujourd'hui essentiel inscrit la Région comme un acteur majeur des enjeux environnementaux et de l'équilibre entre tous les territoires.

Les objectifs généraux et stratégiques introduits par le SRADDET pour l'aménagement du territoire sont rappelés dans l'EIE.

#### 1.3.2 Le Schéma de Cohérence Territoriale Assemblée de Pays Tarentaise Vanoise (SCoT APTV) [Extrait de l'EIE]

Un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification et d'urbanisme qui définit les grandes orientations d'aménagement pour un territoire donné, et sur le long terme (réflexion pour les 15 à 20 ans à venir). Cependant, ce n'est pas un document « gravé dans le marbre » mais un outil « vivant » qui peut être, si nécessaire, modifié ou révisé dans son ensemble.

Le SCoT se doit d'assurer la cohérence des politiques publiques d'urbanisme. Ce document définit l'équilibre entre les choix de protection et les options de développement. Son contenu précis est défini par le code de l'urbanisme. Il aborde notamment les thèmes de l'habitat, du développement économique, touristique, commercial, des déplacements, de la préservation de l'agriculture, des paysages, des corridors biologiques...

Le SCoT Tarentaise Vanoise est élaboré sur les 30 communes constitutives de l'APTV (Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise, réunion de cinq communautés de communes, dont la Communauté de Communes de Haute Tarentaise). Il est jointif avec le SCoT Arlysère (Albertville, Beaufortain, Val d'Arly) et le SCoT Maurienne.

Le SCoT APTV retient les objectifs suivants pour l'aménagement du territoire Tarentaise Vanoise :

- Objectif 1 : Une Tarentaise qui préserve son capital nature,
- Objectif 2 : Une attractivité touristique qui repose sur la qualité et la diversification,
- Objectif 3 : Un territoire attractif pour les résidents permanents,
- Objectif 4 : Une offre commerciale structurée et des commerces vivants à l'année,
- Objectif 5 : Une offre de mobilité plus efficace et des alternatives à la voiture solo,
- Objectif 6 : Une maîtrise des gaz à effet de serre et des consommations énergétiques, des risques et des nuisances anthropiques.

## 1.4 Description du site en regard des émissions

Le site du projet est actuellement occupé comme parking de stationnement à ciel ouvert avec une capacité de stationnement de 90 véhicules légers.

La figure suivante présente la situation actuelle du site du projet



**Figure 3: Situation actuelle du site du projet**



**Figure 4 : photo parking actuel**



## 1.5 Définition des scénarios avec et sans projet

### 1.5.1 Scénario sans projet

Le scénario sans projet représente la situation actuelle du site avec un parking à ciel ouvert d'une capacité de 90 places connecté à la voirie publique par la route du Golf au Nord. Le revêtement du parking est un enrobé à chaud.

### 1.5.2 Scénario avec projet

Le scénario avec projet consiste à construire un parking couvert de trois niveaux : le « Parking Boucle Est », projet porté par TIGNES STATIONNEMENT.

Le projet de construction se développera sur une emprise globale d'aménagement de 13 590 m<sup>2</sup> décomposée en 5 710 m<sup>2</sup> de bâtiment et 3 845 m<sup>2</sup> de surface de voiries et d'accès.

Le parking présentera un niveau en sous-sol plus deux niveaux en superstructure (R+1) avec :

- Au RdC l'entrée et la sortie du parking ;
- Au R+1 une toiture entièrement végétalisée. La partie Est de la toiture du parking sera dimensionnée pour accueillir skieurs et dameuses l'hiver, randonneurs l'été. La partie ouest de cette toiture sera quant à elle inaccessible.

L'équipement sera intégralement dédié au stationnement de véhicules légers. Aucun autre usage n'est identifié.

Le parc est conçu avec une largeur de 30,30 m hors tout, comprenant deux allées de circulation en sens unique avec des places de stationnement de part et d'autre de chaque allée.

Des voiries imperméabilisées seront également créées pour l'accès aux stationnements et en remplacement de la route du Golf actuelle, qui sera déplacée vers l'ouest et élargie dans le cadre du projet.

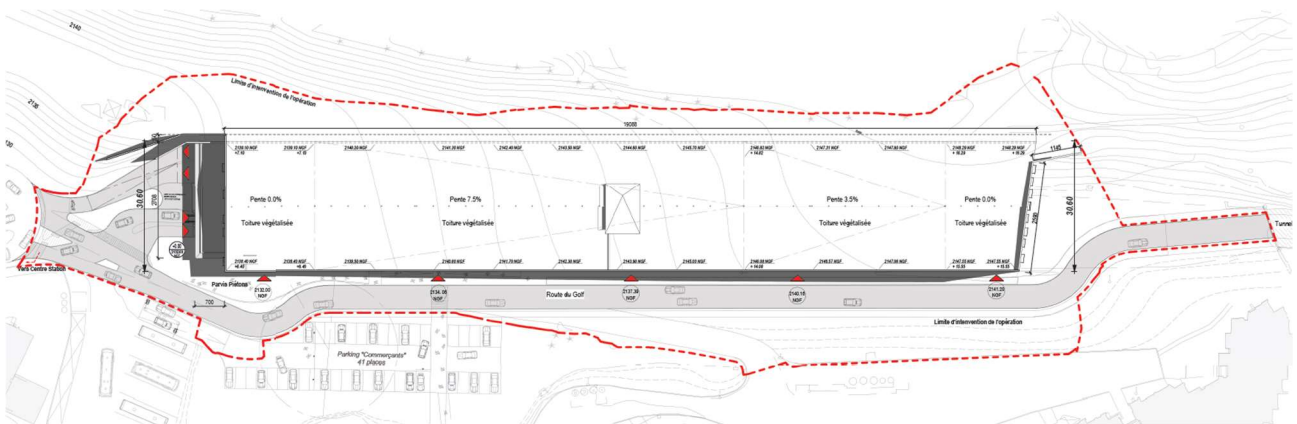


Figure 5 : Plan masse du projet



**Figure 6 : vue d'artiste 3D du projet**

Le projet nécessitera dans un premier temps le retrait des quelques équipements actuellement présents sur le parking de surface (barrières, portique d'entrée, panneau d'entrée de parking et panneaux directionnels), des glissières en béton armé et de deux candélabres hors de l'emprise au sud.

Ces éléments pourront être récupérés par la ville de Tignes ou bien évacués comme déchets vers des filières spécialisées.

Les réseaux suivants devront également être déviés en partie Sud de l'emprise :

- Réseau AEP ;
- Réseau « Trop plein vidange » ;
- Réseau fibre Ville de Tignes
- Réseau AEP participant également à l'alimentation de deux poteaux incendie.

La phase de travaux comprendra les phases suivantes :

- démolition des enrobés actuellement présents dans l'emprise,
- terrassements, excavations (niveau souterrain), nivellements pour permettre l'implantation du nouveau bâtiment,
- construction du nouvel équipement et des voiries,
- réalisation des abords et des aménagements paysagers.

En phase de terrassement, au vu de la topographie (implantation à flanc du merlon paravalanche), des mouvements de terres importants sont à prévoir. Les terres excavées compatibles seront réutilisées sur le site ou mises à disposition de la Ville pour la poursuite de la mise en œuvre sur la commune d'ouvrages de protection type merlon paravalanche. A noter que le diagnostic des milieux souterrains réalisés sur le site relève que le site est compatible avec l'usage prévu de parking et l'utilisation des terres en remblais ou en merlon paravalanche. Les éventuelles terres non compatibles seront évacuées vers des filières adaptées.

La façade du parking présente une géométrie d'un bloc de 182,18 mètres de longueur par 30,30 m de largeur et environ 6,30 m de hauteur. Le propos architectural est de créer un bâtiment avec une géométrie simple.

Trois matériaux seront utilisés sur l'ensemble du parking :

- Le béton matricé ;
- L'acier, pour les entrées piétonnes sur la façade principale, les déflecteurs sur les pignons et habiller l'édicule de ventilation en toiture ;
- Le verre armé.

La fin de vie du projet est estimée avec une démolition et une gestion des matériaux pouvant réutilisés pour un nouvel usage, recyclés, ou être gérés comme déchets.

## 1.6 Postes significatifs d'émission

**Tableau 1 : Synthèse prise en compte des postes d'émissions**

Intitulé du poste	Postes significatifs	Critère(s) pris en compte pour la définition des postes significatifs				Justification de l'exclusion
		Contribution par rapport total	Importance stratégique	Vulnérabilité	Leviers d'action	
1. Émissions directes des sources fixes de combustion						Non rencontré
2. Émissions directes des sources mobiles de combustion	X	X	X	X	X	
3. Émissions directes des procédés hors énergie						Non rencontré
4. Émissions directes fugitives						Non rencontré
5. Émissions issues de la biomasse (sols et forêts)						Non rencontré
6. Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	X	X				
7. Émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid						Non rencontré
8. Émissions liées à l'énergie non incluse dans les postes précédents						Non rencontré
9. Achats de produits ou services						Non rencontré
10. Immobilisations de biens	X	X	X	X	X	
11. Déchets						Non rencontré
12. Transport de marchandise amont						Non rencontré
13. Déplacements professionnels						Non rencontré
14. Actifs en leasing amont						Non rencontré
15. Investissements						Non rencontré
16. Transport des visiteurs et des clients	X	X	X	X	X	



Intitulé du poste	Postes significatifs	Critère(s) pris en compte pour la définition des postes significatifs				Justification de l'exclusion
		Contribution par rapport total	Importance stratégique	Vulnérabilité	Leviers d'action	
17. Transport des marchandises aval						Non rencontré
18. Utilisation des produits vendus						Non rencontré
19. Fin de vie des produits vendus						Non rencontré
20. Franchise aval						Non rencontré
21. Leasing aval						Non rencontré
22. Déplacement domicile travail						Non rencontré
23. Autres émissions indirectes						Non rencontré

## 1.7 Quantification des émissions de GES

### 1.7.1 Scénario sans projet

Le scénario sans projet représente la situation actuelle du site qui consiste en la présence d'une aire de stationnement sur revêtement de type enrobé à chaud.

L'emprise totale est estimée à 5 550 m<sup>2</sup>. Cet espace de stationnement permet d'accueillir 90 véhicules légers.

Les émissions passées liées à l'aménagement du parking actuel ne sont pas considérées car supposées amorties.

Le parking ne présente pas d'émission liée à ces besoins énergétiques (pas d'éclairage).

Les seules émissions considérées sont celles liées à l'usage. Pour cette évaluation, les hypothèses suivantes sont considérées sur la base des données de trafic et d'analyse du tourisme. Ces hypothèses ont été validées avec TIGNES STATIONNEMENT.

Trois périodes sont distinguées dans l'utilisation du parking :

- Période estivale – mi avril / mi novembre (30 semaines)
  - Taux moyen d'utilisation du parking : 10%
  - Durée moyenne d'un stationnement : 1 jours
  - Distance moyenne A/R parcourus par l'utilisateur : 150 km
- Période d'hiver hors vacances – mi novembre / mi avril (16 semaines)
  - Taux moyen d'utilisation du parking : 80%
  - Durée moyenne d'un stationnement : 4 jours
  - Distance moyenne A/R parcourus par l'utilisateur : 600 km
- Période d'hivers pendant les vacances – 6 semaines
  - Taux moyen d'utilisation du parking : 100%
  - Durée moyenne d'un stationnement : 6 jours
  - Distance moyenne A/R parcourus par l'utilisateur : 880 km

Dans sa configuration actuelle, étant donnée l'absence de solution de recharge de véhicule électrique, 100% des véhicules stationnés sont considéré thermique.

Il découle de ces hypothèses une estimation des **émissions liées aux usagers de : 480 T CO<sub>2</sub>e / an.**

Les émissions liées aux opérations de déneigement sont également considérées sur la base des hypothèses suivantes :

- Les opérations de déneigement sont réalisées par chasse-neige et représentent 4h de déneigement par semaine, 20 semaines par an ;
- La neige est évacuée par camion de chantier sur un site situé à 8 km du parking.

Cela conduit à des émissions de GES annuelles évaluées à **8,9 T CO<sub>2</sub>e / an**.

### 1.7.2 Scénario avec projet

La quantification des GES pour le scénario avec projet est décomposée en trois phases :

- La phase de construction (intégrant le retrait du goudron actuel et les travaux de terrassement) ;
- La phase d'exploitation ;
- Et la fin de vie.

Les émissions estimées pour chacune de ces phases sont présentées ci-dessous.

#### 1.7.2.1 Phase de construction

##### ► Démolition

La démolition du site actuel comprend :

La suppression des éléments d'aménagement du parking (panneaux, barrières, portique).

Ce poste est considéré comme une production de déchet. La masse totale est estimée à 5 T

**À partir du facteur d'émission des ordures et de leur traitement en fin de vie, les émissions sont évaluées à 2T CO<sub>2</sub>e.**

Le second poste lié à la démolition est la dépose de l'enrobé actuel. Le volume total à déposer est estimé à 450 m<sup>3</sup> (5 550 m<sup>2</sup> sur une épaisseur de 8cm). Soit 1 110 T de gravats. Il découle de la dépose de l'enrobé les émissions liées :

- **A la consommation des engins de chantier pour la dépose de l'enrobé : 13 T CO<sub>2</sub>e**
- **A la consommation des poids lourds pour l'évacuation des gravats vers la vallée : 19 T CO<sub>2</sub>e**
- **Le traitement des gravats en centre de tri : 0,8 T CO<sub>2</sub>e**

##### ► Terrassement

Le terrassement est estimé par la maîtrise d'ouvrage à 37 000 m<sup>2</sup>.

Sur ce volume 67% sera réutilisé dans la station pour la confection d'autres ouvrages (soit 25 000 m<sup>2</sup>). L'étude des polluants estime que ces terres seront compatibles pour la création de merlons pare-avalanches.

Ainsi, les 67% localement réutilisés sont déplacés sur une distance moyenne de 5 km, tandis que le volume restant est déplacé sur 40 km (hypothèse de valorisation dans la vallée). Il en découle les émissions suivantes :

- **Consommation des engins de chantier pour le terrassement : 19,5 T CO<sub>2</sub>e**
- **Consommation des poids lourds pour l'évacuation des terres : 145 T CO<sub>2</sub>e**

##### ► Construction

L'impact des émissions liées à la construction est déterminé à partir du facteur d'émission globale lié à la construction de garage. La surface totale de parking considérée est de 17 130 m<sup>2</sup>, soit 5 710 m<sup>2</sup> sur trois niveaux.

La surface de voiries et trottoirs est également considérée : 3 845 m<sup>2</sup>. Le facteur d'émission global pour la mise en place d'enrobés bitumineux est considéré.

Il en découle les émissions suivantes pour la construction :

- **Emissions liées à la construction du parking sur 3 niveaux : 11 240 T CO<sub>2e</sub>**
- **Emissions liées aux voiries extérieures : 42 T CO<sub>2e</sub>**

### 1.7.2.2 Phase d'exploitation

Les émissions liées à l'exploitation sont limitées à deux postes : la consommation énergétique de l'équipement et les émissions liées aux déplacements des utilisateurs.

#### ► Consommation énergétique

Deux postes de consommation sont considérés pour l'équipement : l'éclairage et la ventilation.

Les autres postes sont supposés négligeables et ne sont pas considérés (vidéo surveillance, détection incendie, accès parking, etc.).

La consommation électrique liée à la recharge de véhicules électrique est considérée dans la partie usagers à travers le facteur d'émission des véhicules électriques.

Sur la base de ratio surfacique, les consommations sont estimées à :

- Pour l'éclairage : 30MWh/an
- Pour la ventilation : 130MWh/an

À partir du facteur d'émission moyen du réseau électrique français, il en découle :

- **Des émissions liées aux besoins énergétiques du bâtiment de 10 T CO<sub>2e</sub> / an.**

#### ► Usagers

Les mêmes hypothèses de mobilité que le scénario « sans projet » sont considérées (voir paragraphe 1.7.1).

La capacité maximale du parking est de 650 places. 33 bornes de recharge de véhicule électrique sont considérées (valeur communiquée par Indigo).

Le taux de remplissage est appliqué proportionnellement sur les places conventionnelles et les places avec équipements de recharge de véhicules électriques. Les facteurs d'émission pour véhicule léger, moyen et véhicule léger électrique sont considérés.

Il en découle :

- **Des émissions liées aux déplacements des usagers de 3 310 T CO<sub>2e</sub> / an.**

**Hypothèse** : il est supposé que tous les 5 ans le nombre de places équipé de borne de recharge double. Cela permet d'atteindre en 2050, soit 15 ans après l'arrêt de vente de véhicule neuf thermique en Europe, un parking 100% équipé de bornes de recharge. Le tableau ci-dessous présente l'évolution supposée du nombre de bornes de recharge sur 50 ans :

Année	2025	2030	2035	2040	2045	2050	2055	2060	2065	2070	2075
IRVE	33	66	132	264	528	650	650	650	650	650	650

**Tableau 2 : évolution nombre d'IRVE**

Ainsi, les émissions évoluent à la baisse avec l'hypothèse d'augmentation de la part de véhicule électrique.

Le tableau ci-dessous présente cette évolution :

Année	2025	2030	2035	2040	2045	2050	2055	2060	2065	2070	2075
Emission véhi	3310	3140	2790	2090	700	0	0	0	0	0	0
Emission véhi	80	170	330	660	1320	1660	1660	1660	1660	1660	1660
Total	3390	3300	3120	2750	2020	1660	1660	1660	1660	1660	1660

**Tableau 3 : évolution émissions en T CO<sub>2</sub>e**

### 1.7.2.3 Fin de vie

En fin de vie, le scénario est approché avec une déconstruction de l'équipement, un tri des matériels et matériaux, et la gestion logistique jusqu'au lieu de réemploi / recyclage / gestion de déchet. Le processus de production de matériau recyclé n'est pas pris en compte dans ce bilan dans une logique d'additionnalité avec l'ouvrage qui utilisera ces matériaux. (Règle de coupure cohérente avec la méthodologie Bilan Carbone).

Les émissions de déconstruction, de remaniement et de tri des matériels et matériaux sont estimées provenir de consommation de Gazole Non Routier selon les techniques actuellement employées. Ce poste représente **50 tCO<sub>2</sub>e**.

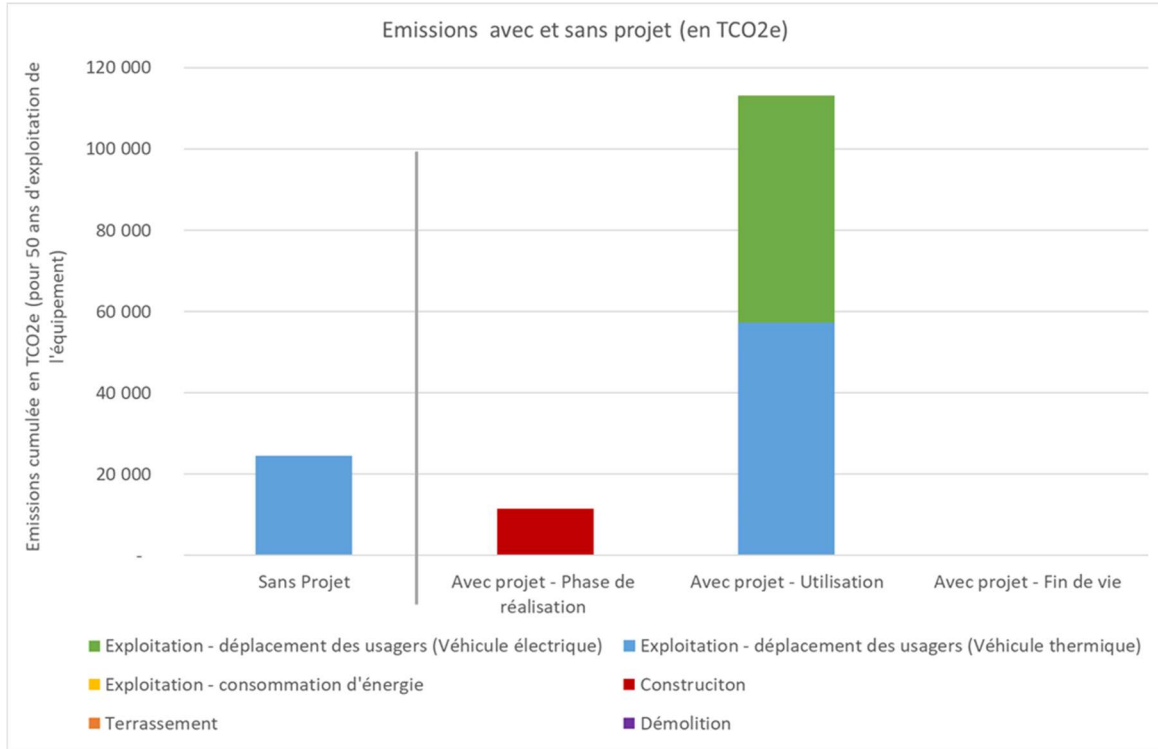
La logistique pour le transport vers le lieu de valorisation ou gestion est estimée avec forfait de 40 km. Les émissions associées sont de **200 tCO<sub>2</sub>e**.

## 1.8 Synthèse des émissions et comparaison des scénarios

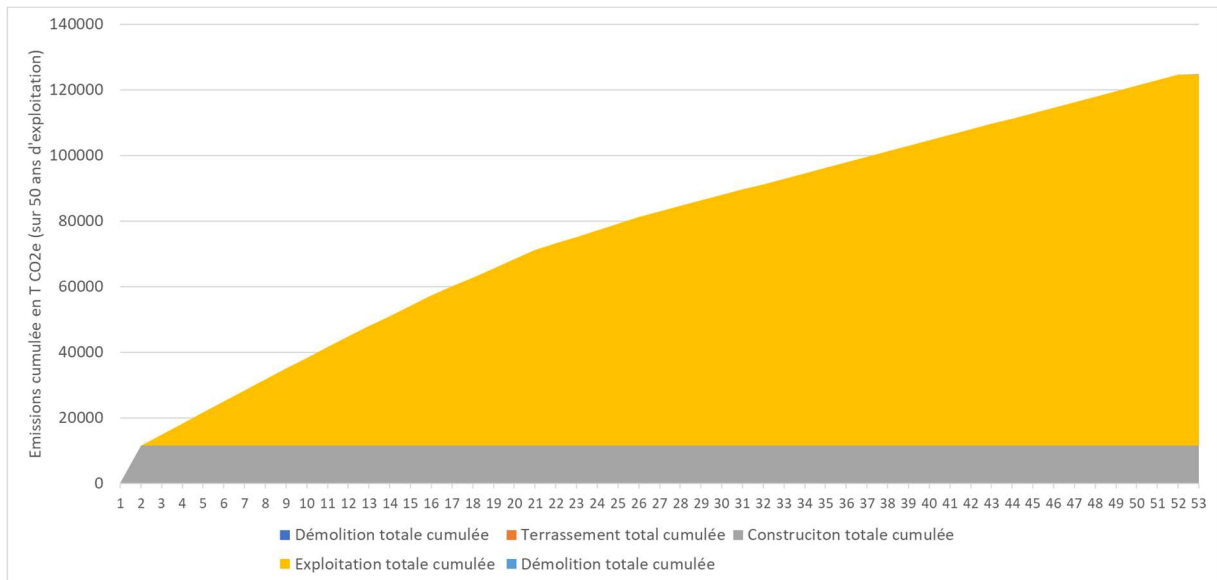
Phase	Poste	Parking actuel 90 places	Projet, parking 650 places	Incertitude
<b>Phase de construction</b>	Démolition	0	35 tCO <sub>2</sub> e	Moyenne
	Terrassement	0	165 tCO <sub>2</sub> e	Faible
	Construction	0	11 280 t CO <sub>2</sub> e	Faible
<b>Phase d'utilisation</b>	Énergie	0	10 tCO <sub>2</sub> e/an	Faible à court terme Moyenne sur la durée de vie
	Opération de déneigement	9 tCO <sub>2</sub> e/an	0	Moyenne
	Mobilité	480 tCO <sub>2</sub> e/an	3 310 tCO <sub>2</sub> e/an (année 1) <sup>(1)</sup>	Faible à court terme Forte sur la durée de vie
<b>Phase de fin de vie</b>	Déconstruction et gestion	0	486 tCO <sub>2</sub> e	Moyenne
<b>Total sur cycle de vie complet</b>		<b>24 580 tCO<sub>2</sub>e</b>	<b>124 840 tCO<sub>2</sub>e</b>	<b>Moyenne</b>

**Tableau 4 : Synthèse des émissions sur le cycle de vie**

(1) Emissions la première année. Prise en compte ensuite d'une augmentation de la part de véhicules électriques, ce qui entraîne une réduction des émissions.



**Figure 7 : Impact global du projet**



**Figure 8 : Impact cumulatif du projet**

## 2. Définition des mesures ERC et de suivi

Les émissions de GES à l'échelle du cycle de vie du projet sont principalement liées aux postes suivants :

1. Construction de l'équipement : **11 480 tCO<sub>2e</sub>**

2. Emissions liées aux déplacements des usagers : **113 000 tCO<sub>2</sub>e** sur 50 ans

## 2.1 Construction de l'équipement

### ► Évitement

La construction de l'équipement ne permet pas de mettre en avant des mesures d'évitement directes. La construction de l'équipement vient se substituer à un parking existant d'une capacité inférieure.

### ► Réduction

La réduction des émissions liées à la construction passe par le réemploi local des terres du terrassement, notamment pour la construction de merlon pour des pare-avalanches.

La mobilisation de béton bas carbone sera une piste à considérer dans la définition détaillée du projet et sera de nature à réduire les émissions liées à la construction.

Plus généralement, l'utilisation de matériaux de construction bas carbone et la sobriété architecturale seront les axes de construction à retenir pour limiter les émissions de GES liées à cette phase.

## 2.2 Mobilité des usagers

La mobilité est principalement déterminée par :

- La localisation du projet
- L'offre de mobilité et l'attractivité des modes
- L'adéquation du projet à s'adapter aux nouvelles mobilités

### ► Évitement

Au regard du service proposé, le nouvel équipement mettra en place des équipements de recharge de véhicules électriques, service non proposé actuellement. A la construction du parking, c'est 33 bornes de recharge qui seront positionnées. Une évolution de ce nombre d'équipements de recharge est considérée dans le temps. Cela doit permettre de suivre la mutation de la mobilité individuelle thermique vers la mobilité électrique.

Les facteurs d'émission considérés pour ces deux types de mobilité sont les suivants :

- Mobilité individuelle thermique : 0,218 kgCO<sub>2</sub>e/km
- Mobilité individuelle électrique : 0.104 kgCO<sub>2</sub>e/km

### ► Réduction

Pour l'accès des touristes à la station, la construction de l'équipement ne permet pas de mettre en avant des mesures de réduction des émissions liées à la mobilité. La mobilité individuelle reste, qu'elle soit thermique ou électrique, une solution de déplacement générant des émissions plus importantes que les solutions de transport collectif.

En revanche pour la mobilité à l'intérieur de la station, le positionnement du parking permet de répondre à la volonté de mettre en place des déplacements doux au cœur de la station. Le parking sera relié à un axe piéton et connecté aux services de bus de la station.